

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Livret introductif

Projet de Parc naturel régional de l'Astarac





L'élaboration de la Charte a été pilotée par l'Association pour la préfiguration du Parc naturel régional de l'Astarac puis par le **Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de l'Astarac** créé le 1er janvier 2025.



Le diagnostic territorial a été réalisé dans le cadre des études préalables à l'élaboration de la Charte du projet de Parc naturel régional de l'Astarac.

Il a été réalisé de novembre 2023 à juillet 2024 pour la première phase, puis finalisé à l'automne 2024. Il est composé de 3 tomes et d'un livret introductif.

Le diagnostic territorial a été élaboré avec le soutien financier de :



Prestataires ayant accompagné l'élaboration du diagnostic territorial :
Territoires ruraux et développement, Soberco Environnement, Urbicand

**Syndicat mixte de préfiguration
du Parc naturel régional de l'Astarac**

1 Place Carnot 32260 Seissan
Tél. 05 62 05 40 58 - Tél. 06 75 56 80 52
contact@projet-astarac.fr - www.projet-astarac.fr



Préambule

Un livret introductif

Ce livret introductif a pour objectif de vous guider dans la prise en main du diagnostic territorial et faciliter sa lecture. Il présente la structuration du diagnostic territorial et les éléments clés de son contenu.

Précautions de lecture

Le diagnostic territorial a été réalisé de novembre 2023 à juillet 2024 pour la première phase, en s'appuyant sur les données disponibles à cette date, puis finalisé à l'automne 2024. Il a été réalisé par l'équipe technique du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de l'Astarac, avec l'accompagnement méthodologique de Territoires ruraux et développement, Soberco Environnement et Urbicand.

Ce livret introductif donne à voir la structuration du diagnostic territorial et les éléments clés de son contenu mais n'en constitue pas une synthèse. Pour une bonne appropriation du contenu et compréhension des enjeux du territoire, il est nécessaire de se référer au contenu des 3 tomes du diagnostic territorial.

Des observations ?

Nous avons porté une grande attention à l'élaboration de ce diagnostic territorial et à l'analyse des données disponibles. Si vous souhaitez nous faire part d'évolutions constatées, de dynamiques à l'œuvre, de l'existence de nouvelles données disponibles ou si vous relevez une incohérence, nous vous remercions de contacter l'équipe technique à l'adresse suivante :

contact@projet-astarac.fr

Tél : 05 62 05 40 58

Ces nouveaux éléments nous serviront à enrichir la connaissance du territoire et actualiser les données pour de prochaines publications.

Sommaire du livret introductif

Le fil du diagnostic territorial	p.03
Sommaires des 3 tomes	p.06
Le périmètre de projet	p.09
Les éléments clés du tome 1 : Paysages de l'Astarac	p.12
Les éléments clés du tome 2 : Patrimoines et richesses de la mosaïque paysagère de l'Astarac	p.18
Les éléments clés du tome 3 : Habiter l'Astarac aujourd'hui et demain	p.32

Le fil du diagnostic



Livret introductif

Le livret introductif a pour objectif de vous guider dans la prise en main du diagnostic : sa structuration et les éléments clés de son contenu.



Tome 1 : Paysages de l'Astarac

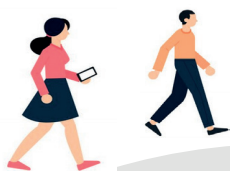
Le tome 1 a pour objectif d'apporter une vision panoramique et les clés de lecture des paysages de l'Astarac et de leurs dynamiques d'évolution :

...du Miocène à la création de l'éventail gascon...

...des constituants de la mosaïque paysagère de l'Astarac aux dynamiques d'évolution des paysages et à la caractérisation des unités paysagères...

PLAN DU TOME 1

- 1- La formation des Pyrénées : l'émergence d'une chaîne montagneuse depuis les profondeurs de l'océan
- 2- La création de l'éventail gascon
- 3- La mosaïque paysagère de l'Astarac
- 4- Les dynamiques d'évolution des paysages de l'Astarac
- 5- Caractérisation des unités paysagères
- 6- Synthèse





Tome 2 : Patrimoines et richesses de la mosaïque paysagère

Le tome 2 a pour objectif de dresser un état des lieux des différentes composantes constitutives de l'identité de la mosaïque paysagère de l'Astarac :

... du patrimoine naturel au patrimoine culturel ...

... de la ressource en eau, aux sols, en passant par l'agriculture et la transition agroécologique...

PLAN DU TOME 2

- 1- Le patrimoine naturel
- 2- La ressource en eau
- 3- Le patrimoine lié aux sols
- 4- L'agriculture et la transition agroécologique
- 5- Le patrimoine culturel

--- Diagnostic territorial - Projet de Charte du projet de PNR de l'Astarac - Mars 2025 ---

TOME III _____

Vivre en Astarac aujourd'hui et demain



Tome 3 : Vivre en Astarac aujourd'hui et demain

Le tome 3 a pour objectif de dresser un état des lieux des conditions de vie aujourd'hui et demain en Astarac, avec l'analyse des enjeux liés au réchauffement climatique :

... des modes d'habiter aujourd'hui en Astarac (démographie, logements, services et équipements, mobilité...) à l'économie de l'Astarac (emploi, filières agricoles, tourisme, valorisation des ressources locales...)

... aux enjeux liés au réchauffement climatique ...

PLAN DU TOME 3

- 1- Habiter l'Astarac aujourd'hui
- 2- L'économie de l'Astarac
- 3- L'Astarac face au réchauffement climatique et à ses conséquences

Attendus du diagnostic territorial

Les attendus du diagnostic territorial élaboré dans le cadre d'une démarche d'élaboration d'une Charte de Parc sont définis dans la note technique du 7 novembre 2018 relative au classement et au renouvellement de classement des parcs naturels régionaux et à la mise en œuvre de leurs chartes :

Les dispositions du I de l'article R. 333-3 du code de l'environnement prévoient l'établissement d'un diagnostic qui comprend un **inventaire du patrimoine et une analyse des enjeux environnementaux, culturels, sociaux et économiques du territoire**.

L'objet du diagnostic est de dresser un état des lieux faisant **ressortir les richesses et fragilités** du territoire, avec une **approche dynamique** prenant en compte les tendances d'évolution à l'œuvre afin de définir les enjeux stratégiques pour la charte.

La précision du rendu final du diagnostic est particulièrement attendue sur les **secteurs et sujets à enjeux pour le territoire** ainsi que sur les **sujets incontournables** pour une charte de parc naturel régional au regard des exigences législatives et réglementaires (*les objectifs de qualité paysagère ; la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ; les orientations en matière d'urbanisation ; la circulation des véhicules à moteur ; la publicité et les pré enseignes*).

Le diagnostic permet une différenciation et une caractérisation des espaces du parc en fonction de leur nature, qualité et fragilité écologiques, paysagères ou culturelles.

Les données sur lesquelles le diagnostic s'appuie doivent être les plus **précises et récentes** possibles. En cas d'impossibilité d'actualiser la donnée, le diagnostic doit être en mesure de décrire les tendances observées depuis la dernière mise à jour.

Le **diagnostic alimente l'état initial de l'environnement** établi dans le cadre de la démarche d'évaluation environnementale.

L'inventaire du patrimoine concerne le patrimoine naturel et culturel ainsi que les paysages. Il repose sur une analyse des enjeux relatifs aux espèces sauvages et domestiques, aux habitats naturels et semi-naturels remarquables, au patrimoine culturel associé au territoire et aux paysages remarquables et caractéristiques du territoire.

Il doit confirmer la **qualité et la fragilité du territoire** visées par les dispositions du 1° de l'article R. 333-4 du code de l'environnement (*qualité et identité du territoire, de son patrimoine naturel et culturel, ainsi que de ses paysages ; cohérence et la pertinence des limites du territoire*). Il s'appuie sur les dispositifs de connaissance, d'inventaire ou de reconnaissance aux niveaux national, régional ou local, ainsi que sur une analyse des pressions existantes ou pressenties, notamment les **principales interactions entre les activités, les milieux naturels et les paysages**.

À cet effet, les **documents de planification ou d'orientation en matière d'aménagement ou de développement du territoire** compris dans le périmètre d'étude doivent être analysés en vue d'assurer la cohérence avec le projet de charte.

L'analyse des enjeux du territoire fait ressortir les principaux enjeux environnementaux, culturels, sociaux et économiques ainsi que **les liens existants ou à développer entre la qualité du patrimoine et des paysages, l'activité économique et l'environnement social et culturel** des habitants et usagers du parc.

Sommaires des 3 tomes du diagnostic territorial

SOMMAIRE SYNTHÉTIQUE DU TOME 1

1 - La Formation des Pyrénées : l'émergence d'une chaîne montagneuse depuis les profondeurs de l'océan	1
1.1 Le contexte géologique initial	3
1.2 Les phénomènes tectoniques à l'origine de la naissance des Pyrénées	5
2 - La création de l'éventail gascon	9
2.1 Combinaison de divers processus à l'origine de l'éventail gascon	11
2.2 Hots spots de Paléontologie en Astarac : zones essentielles dans la compréhension de la structure de l'éventail	13
2.3 L'Astarac, à l'émergence de l'éventail gascon	14
3 - La mosaïque paysagère de l'Astarac	17
3.1 Armature et organisation des paysages	19
3.2 Des paysages mosaïques marqués par une diversité de pratiques et de milieux	35
4 - Les dynamiques d'évolution des paysages à l'échelle de l'Astarac	41
4.1 Dynamiques d'évolution des paysages urbanisés	43
4.2 Dynamiques d'évolution des paysages agricoles et forestiers	51
4.3 Dynamiques d'évolution des paysages de l'eau	58
4.4 Dynamiques d'évolution des paysages liées au développement des énergies renouvelables	62
4.5 Bilan et spatialisation	67
5 - Caractérisation des unités paysagères	71
5.1 Le pays des Baïses	76
5.2 Gers-Sousson	81
5.3 Haut Astarac	87
5.4 Coteaux sud du Pays d'Auch	93
5.5 Le pays d'Anglès	99
5.6 Bouès-Arros	105
5.7 Pays Mirandais	110
6 - Synthèse	117

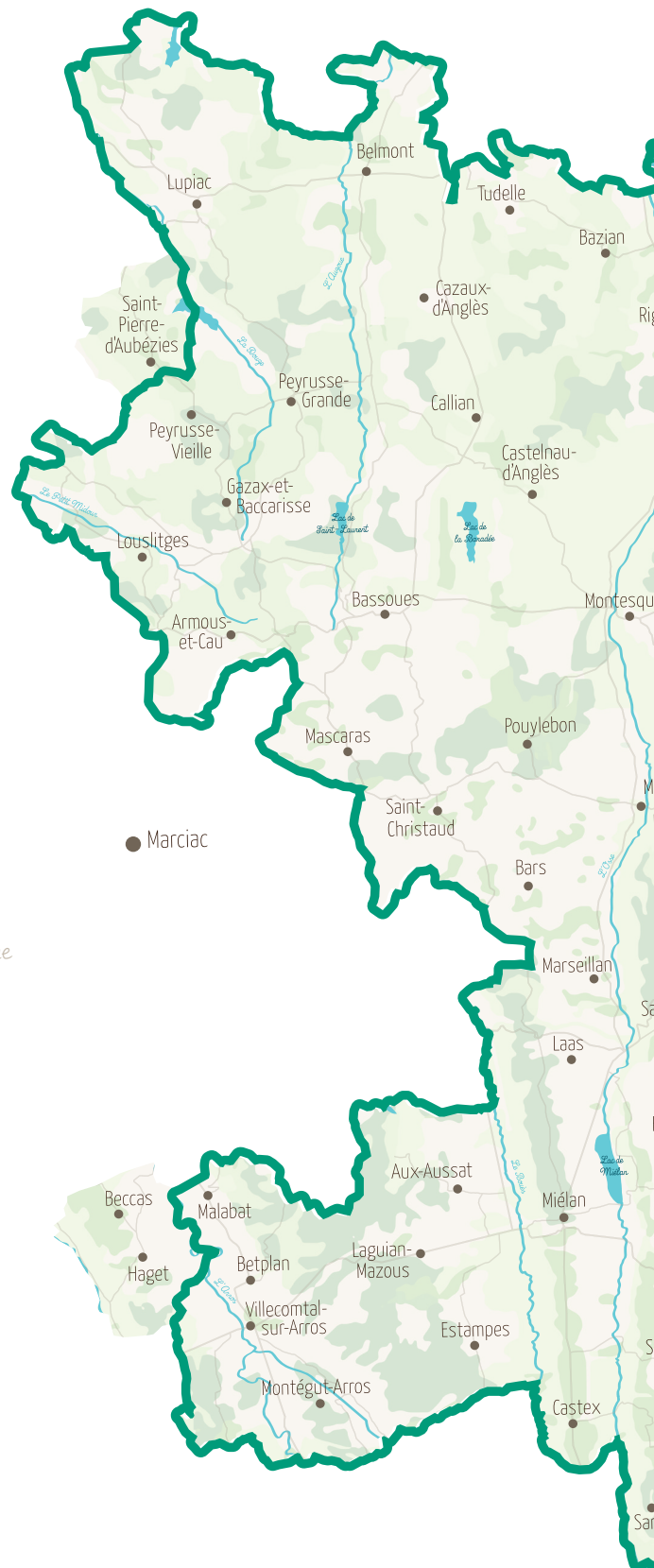
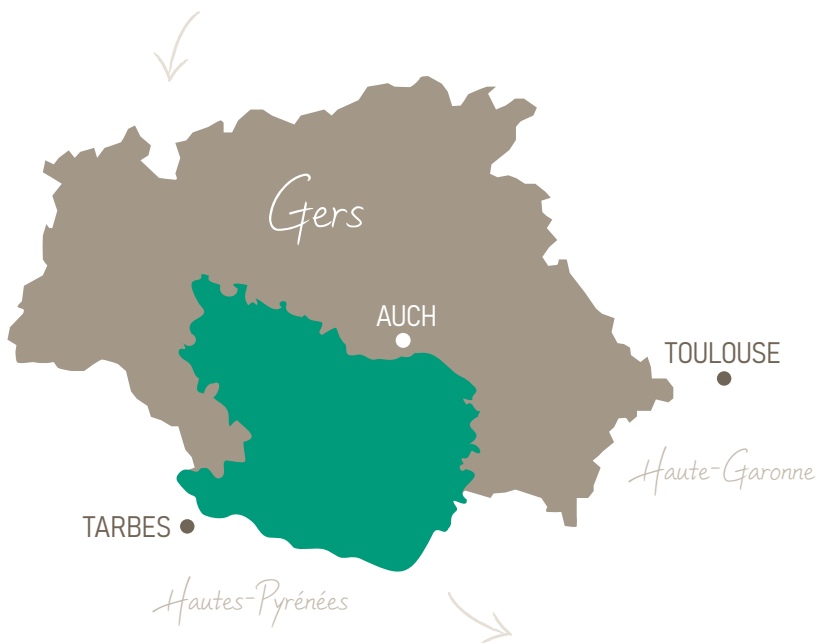
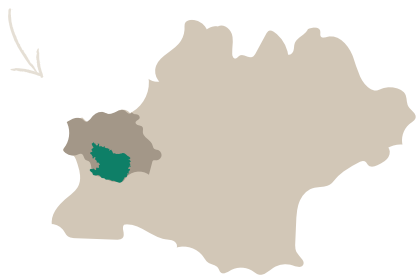
SOMMAIRE SYNTHÉTIQUE DU TOME 2

1 - Le patrimoine naturel	1
1.1 État de la connaissance de la biodiversité du territoire	3
1.2 La diversité des habitats naturels au sein de la mosaïque paysagère	7
1.3 La diversité des espèces présentes en Astarac	36
1.4 Les fonctionnalités écologiques	52
1.5 Les interactions entre la biodiversité et les activités humaines	65
1.6 Les outils en faveur de la biodiversité	72
1.7 Synthèse	87
2 - La ressource en eau	91
2.1 Les entités hydrogéologiques	93
2.2 Le réseau hydrographique	98
2.3 Les usages agricoles	117
2.4 L'eau potable	120
2.5 La gestion de l'assainissement des eaux usées	133
2.6 Les acteurs et outils de gestion de la ressource en eau	139
2.7 Synthèse	148
3 - Le patrimoine lié aux sols	151
3.1 Les caractéristiques géologiques et pédologiques du territoire	153
3.2 Les fonctions environnementales des sols	155
3.3 Synthèse	163
4 - Agriculture et transition agroécologique	165
4.1 Présentation et évolution de l'agriculture en Astarac	167
4.2 Les pratiques agricoles en évolution	188
4.3 Une transition agroécologique amorcée	204
4.4 Synthèse	226
5 - Le patrimoine culturel	229
5.1 Le patrimoine paléontologique du miocène	232
5.2 Une implantation humaine protohistorique qui valorisait déjà le territoire	244
5.3 Un patrimoine gallo-romain à découvrir, protéger et valoriser	246
5.4 Le patrimoine culturel du Moyen-âge	257
5.5 Le patrimoine culturel de l'époque moderne et contemporaine	298
5.6 Le patrimoine culturel immatériel (PCI)	337
5.7 Synthèse	348

SOMMAIRE SYNTHÉTIQUE DU TOME 3

1 - Habiter l'Astarac aujourd'hui	1
1.1 Des formes urbaines marquées par l'histoire et la ruralité	3
1.2 Les dynamiques démographiques	28
1.3 Les dynamiques autour du logement	38
1.4 L'offre de services et d'équipements, dont la santé	51
1.5 L'offre éducative et culturelle	61
1.6 Les mobilités et leur organisation	95
1.7 La circulation des véhicules à moteur	108
1.8 Un territoire qui s'organise en matière d'urbanisme	110
1.9 Synthèse	142
2 - L'économie de l'Astarac	145
2.1 L'emploi et le tissu d'entreprises	147
2.2 Les filières agricoles présentes sur le territoire	162
2.3 L'économie liée au tourisme de séjour et de loisirs	179
2.4 Les filières de valorisation des ressources locales	216
2.5 Synthèse	240
3 -L'Astarac, face au réchauffement climatique et à ses conséquences	244
3.1 Consommation énergétique et production d'énergies renouvelables	247
3.2 Les Gaz à Effet de Serre (GES)	264
3.3 Vulnérabilité du territoire au changement climatique	275

Le projet de Parc naturel régional



nal de l'Astarac

Au cœur de la **région Occitanie**, l'Astarac est un espace vivant et préservé qui s'étend sur **158 500 hectares**, répartis sur **124 communes du Gers**.

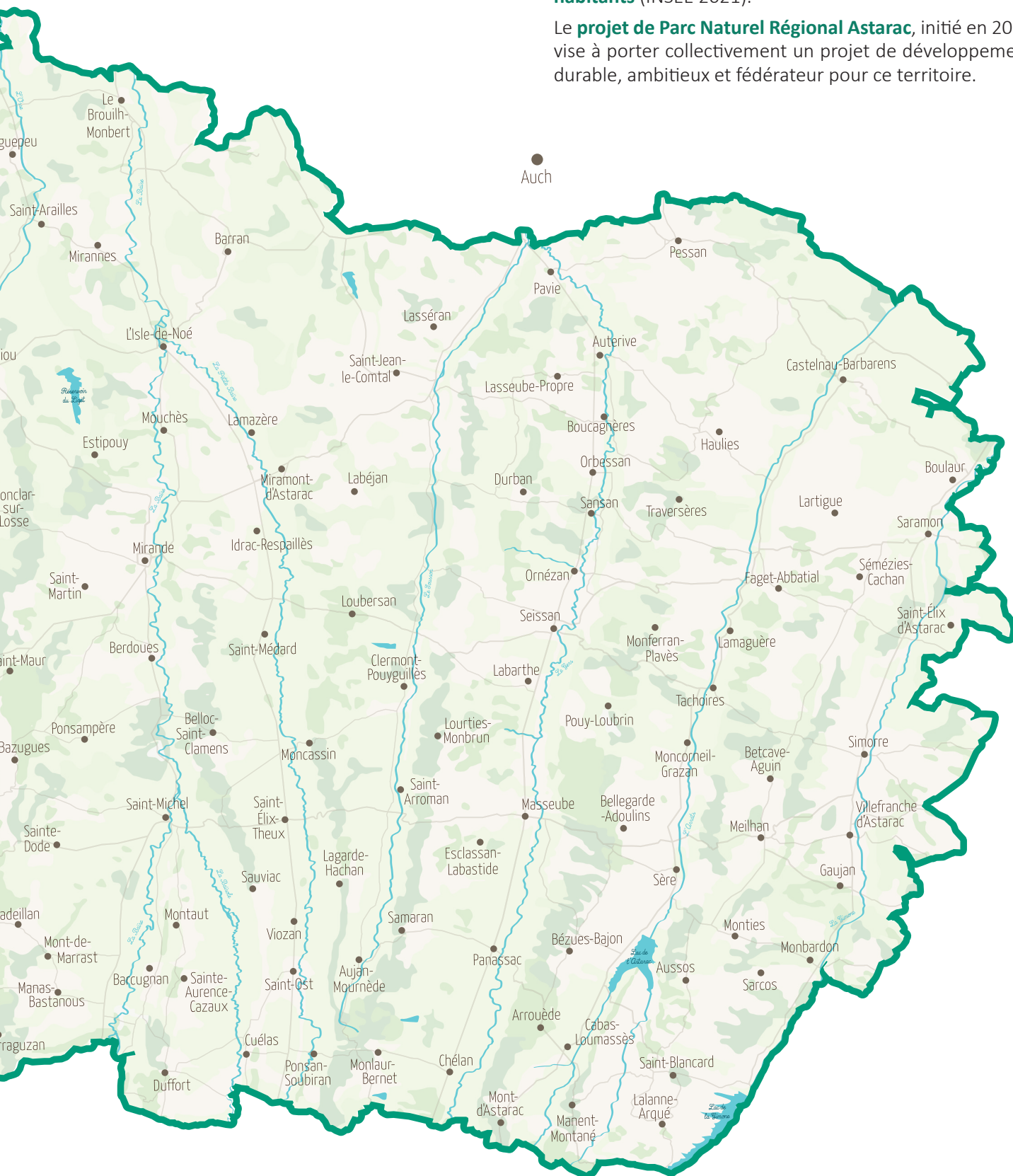
Ce territoire est constituée de **vallées parallèles** qui s'évasent progressivement vers le nord à mesure que l'altitude décroît en s'éloignant de l'influence pyrénéenne.

Ce territoire se caractérise par une **mosaïque de reliefs, de paysages et de milieux naturels**, résultat du substrat géologique, du climat, de l'activité humaine et agricole.

L'Astarac se distingue par la prépondérance des espaces à vocation agricole, qui représentent près de 80% de sa superficie.

C'est aujourd'hui un espace vivant, qui compte **33 829 habitants** (INSEE 2021).

Le **projet de Parc Naturel Régional Astarac**, initié en 2017 vise à porter collectivement un projet de développement durable, ambitieux et fédérateur pour ce territoire.



Tome 1

Paysages de l'Astarac,

*Éléments clés pour un premier aperçu
du contenu du tome 1*

Sommaire du Tome 1

- 1 - La formation des Pyrénées : l'émergence d'une chaîne montagneuse depuis les profondeurs de l'océan
- 2 - La création de l'éventail gascon
- 3 - La mosaïque paysagère de l'Astarac
- 4 - Les dynamiques d'évolution des paysages à l'échelle de l'Astarac
- 5 - Caractérisation des unités paysagères
- 6 - L'essentiel

Les paysages de l'Astarac et leur



À RETENIR

DES PAYSAGES SINGULIERS

- L'identité paysagère « Astaracaise » reconnue au niveau régional
- Une localisation à l'**émergence de l'éventail gascon**
- De nombreux **points de vue remarquables** sur la chaîne des Pyrénées : «Balcon des Pyrénées»
- Des paysages liés à la **succession des vallées dissymétriques**, rythmés par une alternance de coteaux, de vallées, de collines et de vallons (Ribères, Serres, Boubées), support de la répartition des activités humaines.
- Des **milieux diversifiés** de par la présence d'un **réseau secondaire** de vallons Est-Ouest
- Une **diversité des paysages** liés aux **reliefs bosselés et ondulés** (succession de plans, de courbes)
- Un **patchwork** de formes, de couleurs, de parcelles agricoles et forestières
- Un maillage essentiel de **zones humides et de cours d'eau** (rivières, lacs, canaux, mares)
- **7 unités paysagères diversifiées**, mêlant vallées, reliefs, forêts et espaces agricoles, chacune ayant une identité distincte liée à ses caractéristiques naturelles et humaines
- Une **diversité des paysages ressentis** entre grands espaces ouverts observés depuis des points de vue dégagés et des reliefs encaissés, boisés, offrant des vues plus intimes

CHIFFRES-CLÉS

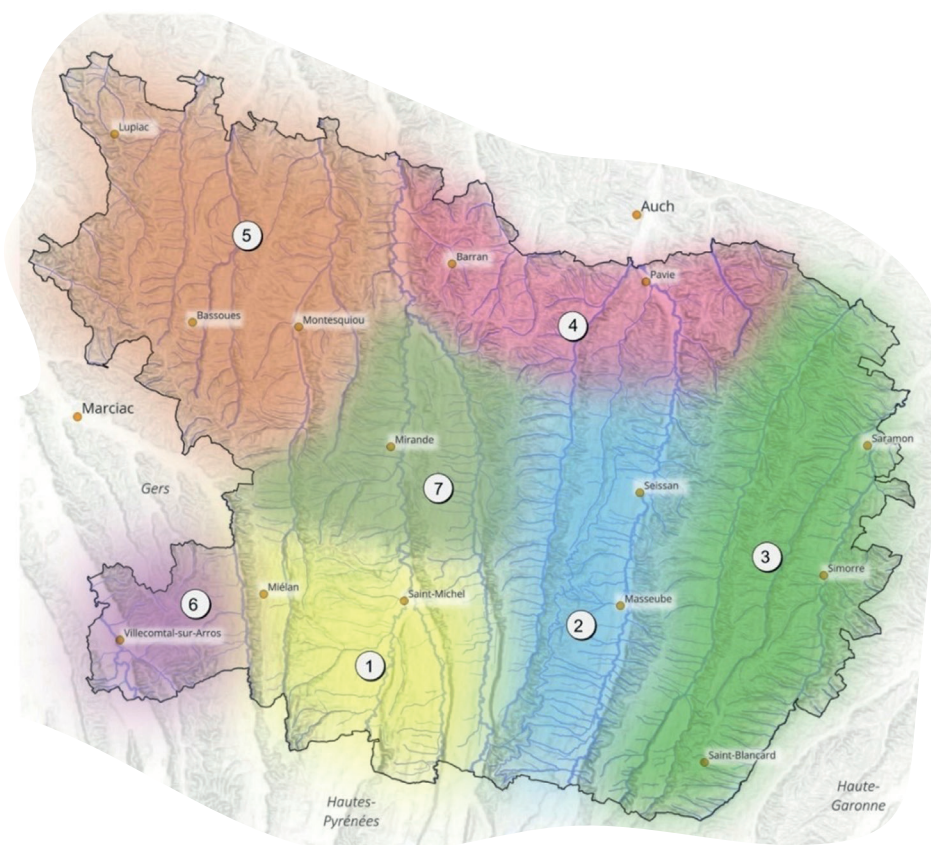


- 1 585 km²** de superficie
- 2 885 km** de cours d'eau
 - dont 470 km de cours d'eau principaux
 - et 2 415 km de chevelu secondaire
- 12** cours d'eau structurants
- 7** unités paysagères
- 3** grands ensembles paysagers structurent chaque vallée (serre, ribère et boubée)
- 17** structures paysagères à préserver

- Des paysages **façonnés en partie par l'implantation humaine et les pratiques agricoles** principalement tournées vers la polyculture-élevage : l'élevage surtout dans les serres (versant court exposé ouest) et les zones cultivées plutôt dans les ribères (plaines alluviales) et les boubées (versant long exposé Est)
- **Un attachement historique à la terre** (toujours d'actualité) : importance du rapport à la propriété du sol, à la valeur pécuniaire et agronomique des terres
- Une grande **variété de patrimoines vernaculaires, de pratiques et de matériaux locaux** (terre crue, pisé, damier, gré...)
- Un **habitat dispersé** organisé autour d'une **variété de formes urbaines** : fermes isolées, castelnaux, bastides, villages-églises...
- Des **éléments de patrimoines isolés** qui interpellent et forment des points d'appels dans le paysage

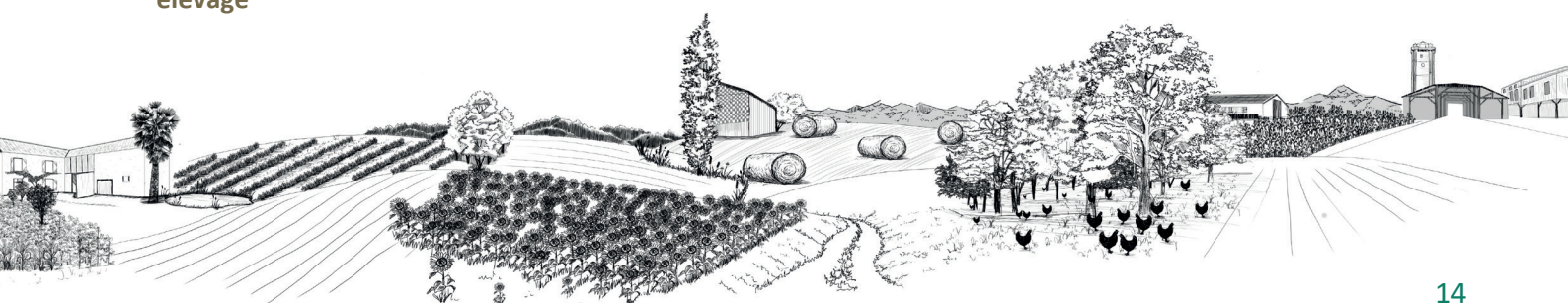


- 1- Pays des Baïses
- 2- Gers-Sousson
- 3- Haut Astarac
- 4- Coteaux sud du pays d'Auch
- 5- Pays d'Anglès
- 6- Bouès-Arros
- 7- Pays Mirandais



LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

- **Simplification et spécialisation croissante des espaces agricoles et forestiers** avec agrandissement des parcelles et généralisation de la mécanisation
- **Disparition des haies et des prairies**, réduisant la diversité de la mosaïque paysagère
- **Fermeture des milieux ouverts**, sous l'avancée du couvert forestier, impactant la qualité paysagère, la biodiversité et les perceptions visuelles
- **Anthropisation marquée des rivières et cours d'eau** (disparition progressive des ripisylves)
- **Multiplication d'installations énergétiques** en réponse aux enjeux climatiques et énergétiques, modifiant les paysages (filiales photovoltaïque, méthanisation, bois-énergie)
- **Impact de l'urbanisation relativement faible** : absence de grands points noirs paysagers
- Maintien relatif des **pratiques de polyculture élevage**
- **Dégradation des fermes traditionnelles** (perte des savoir-faire) due à la perte d'attractivité résidentielle
- **Dégradation et vacances des maisons de bourgs et des anciens commerces**
- **Développement de constructions pavillonnaires et de lotissements en entrée de villages, le long des voies de communication ou de manière éparse** sur les points hauts, standardisant les paysages (dynamique variable selon les unités paysagères)
- **Disparition des caractéristiques architecturales du bâti traditionnel**
- **Minéralisation des espaces urbains**, accentuant la surchauffe urbaine et les défis de gestion des eaux pluviales



Les paysages de l'Astarac et leur



ATOUTS

La diversité paysagère est facteur d'attractivité résidentielle et touristique et également de résilience face aux effets du changement climatique

Les vallées dissymétriques présentent une multitude d'orientations et de microclimats qui favorisent la biodiversité et multiplient les terroirs

La polyculture-élevage maintient une diversité de cultures et d'élevages, les pratiques s'adaptent aux variations du relief et des sols

La riche mosaïque de paysages, allant des vallées ouvertes aux reliefs boisés, créant une grande variété visuelle et écologique.

Des paysages comme reflet de l'histoire et des traditions agricoles, avec des villages perchés, des bocages et un patrimoine architectural préservé (castelnaux, fermes)

Certaines unités paysagères comme le Haut Astarac et le Pays d'Anglès conservent des prairies, forêts et bocages, **peu affectés par l'urbanisation**

Les points hauts et les reliefs dégagés permettent des vues étendues et de belles perspectives, renforçant l'attrait paysager

Le **caractère diffus de l'habitat** dans plusieurs unités préserve le cadre rural et authentique, éloigné des centres urbains



FAIBLESSES

Évolution et intensification des pratiques agricoles (mécanisation, élargissement du parcellaire, disparition de la mosaïque et du patchwork cultural)

Abandon progressif des pratiques agricoles traditionnelles telles que la polyculture-élevage et fermeture des paysages agricoles en déprise (disparition des milieux ouverts, notamment dans les serres)

Simplification des paysages (disparition des haies et des ripisylves, des prairies permanentes, fermeture des paysages) entraînant une perte de l'attrait paysager

Détérioration et disparition du patrimoine vernaculaire

Développement urbain pavillonnaire et linéaire le long des axes routiers et sur les points hauts

Intensification des contraintes pesant sur l'agriculture sous l'effet du changement climatique, augmentant le risque de déprise agricole et créant une pression énergétique sur le paysage à travers le développement de l'agrivoltaïsme

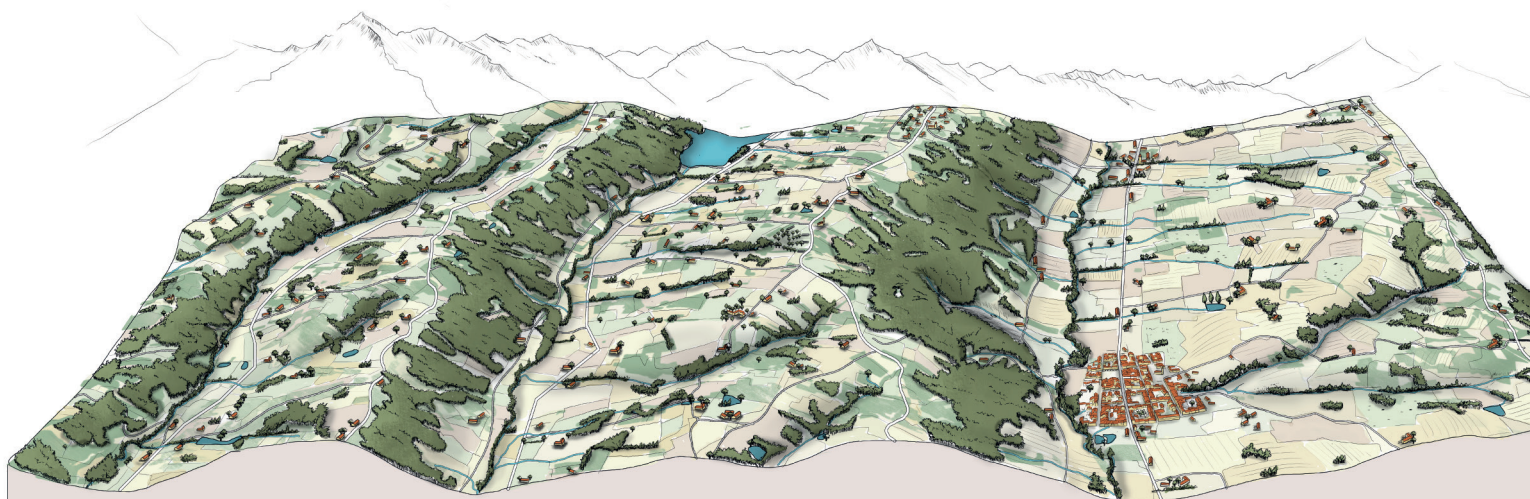
Agrandissement des parcelles et intensification des cultures entraînent la disparition des haies, bocages et prairies humides, réduisant la diversité paysagère

Abandon des pratiques d'élevage dans certaines unités favorisant l'**apparition de friches et la fermeture des paysages**, diminuant leur diversité visuelle et écologique

Étalement pavillonnaire le long des axes routiers, notamment près de villes comme Auch et Mirande, fragilisant la singularité des paysages et accentuant la fragmentation des espaces

Les forêts, espaces agricoles et urbains sont menacés par les effets du changement climatique, fragilisant les écosystèmes locaux

Déclin démographique et économique, entraînant une **dégradation du patrimoine bâti et une perte de dynamisme local**





ENJEUX

Maintien d'un cadre de vie attractif et durable

- **Amélioration de la connaissance des caractéristiques architecturales locales et du petit patrimoine**
- **Valorisation du potentiel de réhabilitation du bâti vacant et dégradé** (fermes anciennes, maisons de bourgs, commerces)
- **Adaptation du patrimoine bâti ancien et traditionnel à de nouvelles façons d'habiter**
- **Amélioration de la résilience des espaces urbains par l'adaptation des pratiques d'aménagement :** désimperméabilisation des sols et des espaces publics, gestion intégrée des eaux pluviales, plantations, ...

Maintien d'un cadre de vie apaisé et singulier, peu impacté par l'urbanisation

- **Maîtrise des projets de construction :** cohérence d'implantation et d'intégration des nouvelles constructions résidentielles, agricoles et énergétiques
- **Préservation des caractéristiques architecturales locales et limitation de la standardisation des formes architecturales**
- **(Re)traitement des entrées de ville et des espaces économiques situés en entrée de ville**
- **Limitation du mitage urbain**, notamment sur les points hauts et les secteurs visuellement exposés
- **Renforcement des centralités urbaines et de services**
- **Encadrement des conditions de développement en extension urbaine**
- **Encadrement des conditions de développement des énergies renouvelables** en cohérence avec les ressources et les sensibilités paysagères du territoire

Connaissance, valorisation et entretien du patrimoine de la mosaïque paysagère

- **Renforcement et maintien de la diversité de la mosaïque paysagère**
- **Valorisation des perceptions et de la variété des paysages**
- **Maintien de la cohérence spatiale et esthétique des structures agricoles traditionnelles de polyculture élevage** (ex. fermes, parcellaire, terroirs, diversité de cultures) tout en permettant leur évolution
- **Renforcement de la diversité des cultures et de modes d'occupation du sol et la variabilité des tailles et des formes de parcelles** participant à la diversité de la mosaïque paysagère
- **Renforcement du maillage bocager** (plantation de haies) tout en veillant à maintenir des bonnes conditions d'exploitations des terres agricoles
- **Maintien des prairies, des pelouses et des landes et de la pâture dans le paysage**
- **Valorisation et maintien de la végétation associée aux paysages liés à l'eau**

Tome 2

Patrimoines et richesses de la mosaïque paysagère de l'Astarac

*Éléments clés pour un premier aperçu
du contenu du tome 2*

Sommaire du Tome 2

- 1 - Le patrimoine naturel
- 2 - La ressource en eau
- 3 - Le patrimoine lié aux sols
- 4 - Agriculture et transition agroécologique
- 5 - Le patrimoine culturel

Le patrimoine naturel

CHIFFRES-CLÉS



- 3 influences climatiques (océanique, méditerranéenne et montagnarde)
- 25% du territoire est occupé par des milieux agropastoraux
- 40 espèces d'orchidées recensées
- 44 ZNIEFF de type I couvrant 10% du territoire sont recensées
- 17% de la surface du territoire reconnu pour son intérêt écologique
- 33 Espaces Naturels Sensibles
- Réseau d'environ 4 500 mares
- 2 370 ha de zones humides
- 22% du territoire est couvert par des espaces boisés
- 213 ha de vieilles forêts de plaine
- 94% de la forêt est privée
- 73% des propriétés forestières font moins de 4 ha



À RETENIR

LA MOSAÏQUE PAYSAGÈRE, SUPPORT DE BIODIVERSITÉ

- La mosaïque paysagère constituée une **diversité d'habitats agro-naturels et forestiers**, bien structurée selon la topographie particulière avec les vallées dissymétriques de l'éventail gascon
- Les **milieux agricoles cultivés** imbriqués avec le réseau de haies, de noues, de fossés et de bandes enherbées accueillent des oiseaux de plaine et des auxiliaires de culture
- Les **milieux agropastoraux** composés de prairies, de landes et de pelouses accueillent des espèces animales et végétales des piémonts pyrénéens
- Les **prairies permanentes**, prairies maigres de fauche et prairies humides, présentent un fort intérêt écologique
- Les **pelouses, landes et fourrés sur les coteaux calcaires abritent plusieurs habitats d'intérêt communautaire**
- **Plusieurs espèces végétales se trouvent en limite d'aire de répartition** (Genêt hérisson, Lavande par exemple) et une **grande diversité d'orchidées** a été recensée
- Les forêts, massifs continus ou fragmentés dominés par les feuillus, occupent essentiellement les versants les plus pentus et présentent une **diversité d'habitats forestiers** liée à la multitude des expositions et à la variabilité des sols
- De **vieilles forêts de plaine** réparties en îlots dispersés accueillent des bois morts et des très gros bois, supports de biodiversité
- Une **trame boisée fonctionnelle le long des coteaux** et plus fragmentée d'Est en Ouest
- Une **importante densité de rivières et ruisseaux**
- Les **rivières** alimentées par le système Neste sont **fortement artificialisées** et présentent un plus faible potentiel d'accueil de biodiversité
- **Certaines rivières disposent d'une ripisylve diversifiée et de populations piscicoles intéressantes**
- De **nombreux plans d'eau** participent à la mosaïque avec des **milieux humides en queue de lac**
- Un **exceptionnel réseau de mares** d'une grande diversité de configurations (taille, alimentation, végétation) dispose d'une bonne connectivité
- Les **milieux humides nombreux** et de natures différentes sont **de faibles surfaces et relativement diffus** au sein de la mosaïque
- Plus la mosaïque paysagère est complexe (milieux imbriqués), plus la diversité des espèces est importante
- Un **grand nombre d'espèces patrimoniales** a été recensé, notamment dans les milieux agropastoraux
- Ces espèces présentent toutefois des **tendances d'évolution négatives**, en lien avec la disparition progressive des habitats favorables (pelouses, prairies permanentes, haies)



DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES D'ENJEU NATIONAL ET RÉGIONAL

- Le territoire constitue un maillon pour **2 continuités écologiques d'importance nationale** entre la **chaîne pyrénéenne et le littoral atlantique**, à travers les milieux agro-pastoraux (dont les coteaux secs) et le réseau bocager
- L'Astarac constitue également la **seule continuité régionale de milieux agro-pastoraux** entre les Pyrénées et le Massif central
- La sous-trame des milieux agro-pastoraux présente de vastes continuums mais la présence de milieux cultivés constitue de véritables obstacles pour certaines espèces inféodées aux coteaux secs
- Les continuités boisées sont relativement structurantes selon l'axe nord-sud et les échanges entre vallées sont assurés en partie par la présence de réseau de haies et de bosquets
- Des **continuités liées aux milieux humides** sont assurées par le réseau hydrographique dans les fonds de vallées mais les connexions inter-vallées sont plus difficiles
- Certains tronçons de cours d'eau classés en liste 1, le Gers, le Bouès, la Gélise, la Baïse et la Petite Baïse sont **identifiés comme axes à grands migrants amphihalins**
- Une **fragmentation du territoire relativement faible** (urbanisation peu développée), un réseau d'infrastructures qui reste franchissable pour une majorité d'espèces et des obstacles aériens peu nombreux
- **Bonne qualité globale de ciel nocturne** (localement dégradé près des principaux bourgs et dans la périphérie d'Auch)

Le patrimoine naturel



ATOUTS

Une mosaïque d'habitats plus ou moins complexe selon les secteurs et les différentes configurations topographiques, géologiques et climatiques, qui permet d'accueillir une **grande diversité d'espèces animales et végétales**

La présence d'un **nombre significatif d'espèces patrimoniales** représentatives des différents milieux : Milan royal, Cistude d'Europe, Seps strié, Damier de la Succise, Écrevisse à pattes blanches, Ophrys du Gers, Jacinthe de Rome, ...

Un intérêt écologique mis en évidence à travers les **outils d'inventaires et les espaces naturels sensibles**

De **nombreux dispositifs mis en œuvre en faveur de la biodiversité** : PAEC, PSE, Natura 2000, Projet Life, charte forestière

Un **territoire assez peu fragmenté et des continuités écologiques relativement fonctionnelles** le long des coteaux et des vallées

Des milieux agropastoraux qui constituent un **maillon des continuités écologiques nationales et régionales**

Des milieux agropastoraux bien représentés sur les coteaux accueillant des **habitats** (pelouses sèches et prairies de fauche notamment) et **espèces d'intérêt communautaire** (oiseaux, insectes, orchidées)

Un **réseau assez dense de haies, mais variables selon les secteurs**, assurant en grande partie la connectivité de la mosaïque et une trame boisée diversifiée dans ses formes (arbres isolés, ripisylves, haies, bosquets, boisements) et sa nature (feuillus, vieilles forêts)

Un **réseau exceptionnel de mares** assez bien connecté, qui accueille de nombreuses espèces (dont la tortue Cistude)

Des **cours d'eau** (le Gers, le Bouès, la Gélise, la Baïse et la Petite Baïse) identifiés comme **axes à grands migrants amphihalins**

Un ciel nocturne de bonne qualité



FAIBLESSES

Des **populations animales et végétales en déclin** en lien avec la disparition des habitats favorables (prairies permanentes, pelouses, haies)

Une régression de l'élevage qui entraîne un **abandon des prairies** localisées sur les serres (ensemble paysager identifié comme principal support de biodiversité), qui ont alors tendance à s'enfricher

Une diminution continue du linéaire de haies

Des **pressions** de retournement ou de drainage exercées **sur les prairies humides** de fond de vallée

Des **ripisylves peu nombreuses, de taille réduite et discontinues, qui subissent des pressions** avec le développement de la filière bois-énergie

Des **rivières en partie artificialisées** présentant un faible potentiel d'accueil de biodiversité

Des **sollicitations importantes des rivières** (prélèvements en eau) qui, combinées avec le changement climatique, renforcent les pressions existantes (pollutions diverses)

Un **réseau de mares en cours d'érosion** (abandon, comblement) en lien avec la régression de l'élevage et la mutation des corps de fermes

Un morcellement des **propriétés forestières** important conduisant à un

des boisements

Des **boisements fragilisés** par le changement climatique (épisodes de sécheresse) conduisant à des dépérissements et une diminution de la productivité

Aucune zone de protection forte



ENJEUX

- **Maintien de la biodiversité et des continuités écologiques sur le territoire** menacées par la simplification et la dégradation des milieux qui touche l'ensemble des sous-trames
- Maintien de l'élevage avec ses **milieux agropastoraux riches en biodiversité** menacés d'homogénéisation et de fermeture / évolution des pratiques agricoles vers une meilleure prise en compte de la biodiversité
- **Limitation des pressions exercées sur la trame boisée** du fait de l'érosion du réseau de haies, du développement du bois-énergie (atteinte aux ripisylves, recours à la coupe rase) et **amélioration de sa gestion**
- **Renforcement du rôle de réservoir de biodiversité, d'épuration et de rétention d'eau des rivières, de leurs ripisylves et des milieux humides** actuellement fragilisés par l'artificialisation et les pressions de l'activité humaine
- **Amélioration de la reconnaissance des sites et espèces d'intérêt écologique** : élargissement du panel d'outils et de dispositifs mis en oeuvre, création de zones de protection
- **Maintien des populations d'espèces patrimoniales** sur le territoire

La ressource en eau

CHIFFRES-CLÉS



HYDROLOGIE

2 885 km de cours d'eau : 470 km réseau principal et 2 415 km de réseau secondaire
12 cours d'eau principaux répartis en 6 bassins versants
9 des 17 cours d'eau du système Neste sur le territoire ainsi que 6 des 18 réservoirs de piémont
190 Mm3 du système Neste vers les rivières de Gascogne dont le projet de PNR
Au moins **728** retenues collinaires pour estimation de **18,92Mm3** sur le territoire : 52% sont recensées avec un usage agricole pour de l'irrigation pour un volume de 15,27 M de m3 soit 80% du volume total

BON ÉTAT ET PRESSIONS EXERCÉES

16 % du linéaire de masses d'eau présente à la fois un bon état chimique et un bon état écologique
96% du linéaire présente une pression significative aux produits phytosanitaires et 68% au nitrates

PRÉLÈVEMENTS

31,5 millions de m3 prélevés annuellement dans les eaux superficielles pour les besoins humains (87% pour l'irrigation, 12% pour l'adduction en eau potable et 1% pour les industries) (BNPE 2008-2021)

IRRIGATION

25 780 ha de surface irrigable soit 24% de la SAU et 42% des surfaces en culture (RGA 2020)
17 585 ha de surface irriguées soit 16% de la SAU et 29% des surfaces en culture (RGA 2020)
47,87 M de m3 autorisés en 2023 en prélèvement répartis entre les cours d'eau réalimentés (entre 59 et 72% des prélèvements selon période d'étiage ou non) et les retenues déconnectées (entre 28 et 41% % des prélèvements selon période d'étiage ou non)
370 préleveurs et **20** collectifs d'irrigants comptabilisés par l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) en 2023

EAU POTABLE

Moyenne de **3,62 Mm3**
Estimation de **15%** des prélèvements d'adduction d'eau potable pour l'abreuvement du bétail
4 captages d'adduction d'eau potable présents sur le territoire qui alimentent 78% des communes et 5 captages hors territoires
8 producteurs d'eau potable et **11** distributeurs

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

29 communes équipées de station d'épuration avec une gestion en régie
2 STEP présentant des non-conformités

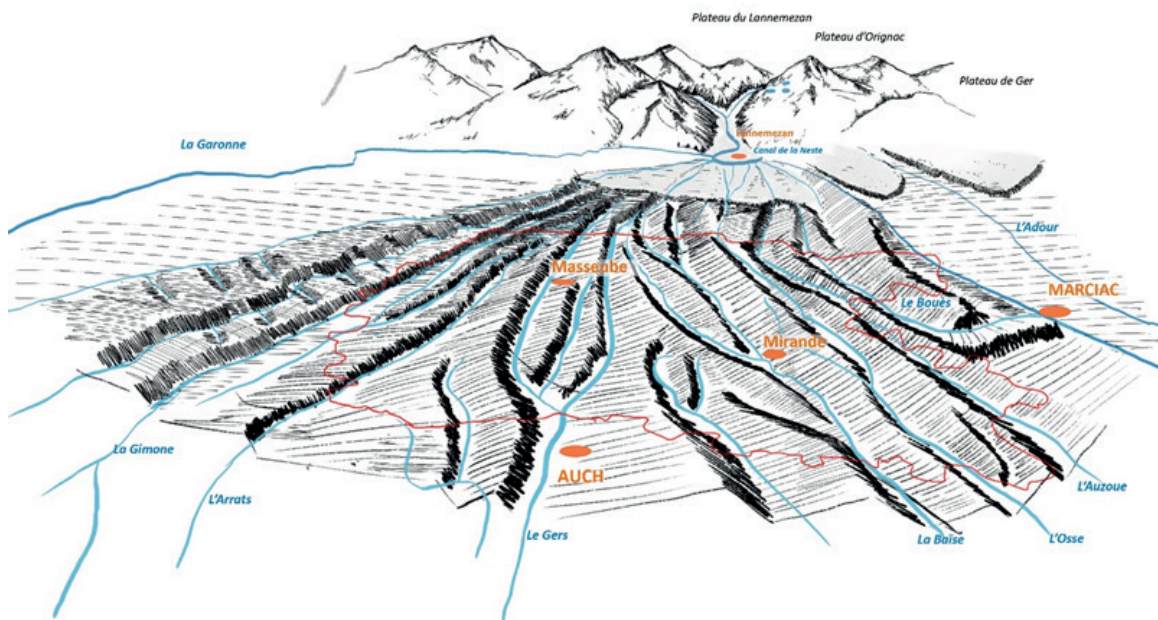
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Taux de non-conformité globale estimé à **63%** pour une estimation de 11 238 installations



À RETENIR

- Un territoire **alimenté par un réseau d'eau superficielle**
- Un territoire **fortement dépendant du système Neste**, qui alimente artificiellement la majeure partie des cours d'eau du territoire
- Un territoire **vulnérable aux épisodes sans pluie**, avec des assecs qui commencent de plus en plus tôt (dès juin) et peuvent s'étendre jusqu'à l'automne
- Globalement, l'ensemble du territoire est classé en **état écologique « moyen »**.
- Des pressions exercées au niveau des **rejets de STEP, nitrates et produits phytosanitaires**
- Des **cours d'eau altérés au niveau continuité, hydrologie et morphologie**
- Une **irrigation gérée de façon collective** via l'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC) et de **nombreuses retenues** présentes
- Un **prix de l'eau plus élevé** qu'au niveau départemental et national
- Une **alimentation en eau potable fragile** en termes de :
 - Qualité : **6 captages d'adduction d'eau potable alimentant le territoire sont classés comme sensibles** avec des démarches préventives à venir
 - Quantité (pression de la **raréfaction de la ressource en eau à certaines périodes de l'année**)
- Des **équipements d'assainissement collectif** présents sur **1/4 des communes**
- Un **assainissement non collectif avec un taux de non-conformité significatif**
- De **nombreux acteurs** présents autour de la thématique eau et des **démarches en structuration** (SAGE Neste Rivières de Gascogne) ou cours de révision (Sage Adour Amont et Sage Midour)



ATOOUTS

Un territoire partagé entre un système de **réalimentation des rivières** à partir du **canal de la Neste et de l'eau stockée dans les barrages du massif Pyrénéen** (système dominant) et un système plus naturel (**Adour**) dépendant des précipitations

Un **riche chevelu secondaire**

La situation géographique stratégique de l'Astarac, en **tête de bassin versant des rivières de Gascogne**, lui confère une responsabilité en termes de gestion de l'eau, en matière de quantité et de qualité

La **construction de la stratégie du SAGE Neste Rivières de Gascogne** et la **révision du SAGE Adour Amont et SAGE Midour**

Des **démarches de captages sensibles** à venir avec délimitations d'aire d'alimentation et de captage (AAC) et **programmes d'actions de lutte contre les pollutions diffuses**



FAIBLESSES

La **ressource en eau est fragile**, en quantité (réalimentation eaux des Pyrénées, pluviométrie) et en qualité (forte pressions usages phytosanitaires, engrais, pression assainissement)

Les **effets du changement climatique** se font sentir (assecs plus précoces et plus long en durée) et des questionnements à venir sur le partage entre usages au sein du territoire (eau potable/irrigation) et avec d'autres territoires (pression région toulousaine)

Un **réseau très fortement modifié** (cours d'eau altérés)

Une alimentation en eau potable qui repose sur **peu de captages** (4 dans le projet de PNR) et 5 hors territoire

Le **classement de 6 captages eau potable** (dont les 4 du territoire) **comme sensibles** liés à une forte pression phytosanitaire

Des **non-conformités assainissements collectifs ou non collectifs** qui accentuent les pressions sur les cours d'eau



ENJEUX

- Restauration de la qualité de l'eau notamment sur des paramètres phytosanitaires
- Fédération des acteurs de l'eau en synergie et autour d'une démarche commune
- Respect des débits selon les périodes pour tous les usages, dans un contexte de tension sur la disponibilité de la ressource lié à la modification du régime hydrologique du massif Pyrénéen et potentiellement de besoins plus importants de la métropole toulousaine
- Partage et sécurisation des usages
- Restauration de cours d'eau et d'un petit chevelu plus fonctionnel (continuité écologique, amélioration de la ripisylve, lutte contre l'érosion), des zones humides et de leurs capacités de stockage
- Adaptation au changement climatique
- Communication positive autour de la thématique de l'eau pour inciter à sa reconquête/préservation

Le patrimoine lié aux sols

CHIFFRES-CLÉS



- 80% du territoire présente une vocation agricole
- 4,8% du territoire était artificialisé en 2019
- 71% du territoire présente une forte sensibilité à l'érosion



À RETENIR

- L'éventail gascon se situe au sein d'une immense **étendue sédimentaire**
- Le territoire de l'Astarac se structure en de **nombreux coteaux molassiques composés de sables, d'argiles, de marnes et de calcaires**
- Deux grandes familles de sols sont issues de la molasse :
 - Les **boulbènes** sont des terres légères composées de sables fins et d'argiles : faciles à travailler mais sensibles à la battance
 - Les **terreforts** sont des terres lourdes et argileuses difficiles à travailler disposant d'une bonne réserve en eau
- **Multiplés fonctions** assurées par les sols : intérêt agronomique et fertilité, régulation du cycle de l'eau (rétention et épuration), réservoir de biodiversité, réservoir carbone ...
- Des **réserves en eau du sol moyennes** avec des capacités de rétention plus importantes dans le sud du territoire et dans les fonds de vallée
- La présence d'**espaces boisés et de prairies améliore la capacité de stockage carbone** des sols
- Des sols avec une **très forte sensibilité à l'érosion** qui entraîne d'importantes pertes de terre fertile et par une dégradation de la qualité des eaux et des problématiques de coulée de boue sur les routes
- Des **pratiques culturelles** (absence de couverture des sols à l'automne, labours profonds) **susceptibles de renforcer la sensibilité des sols** à l'érosion et de limiter les capacités de stockage de l'eau et du carbone
- D'**autres pressions** exercées sur les sols malgré l'urbanisation modérée : **drainage, imperméabilisation et perte de sol**
- Une **méconnaissance et une sous-valorisation** des nombreux services rendus par les sols
- Un **développement de pratiques agroécologiques, plus respectueuses** des sols (pour réduire l'érosion des sols, augmenter la fertilité, préserver la ressource en eau et s'adapter aux changements climatiques)



ATOUTS

Une **diversité de sols** qui présentent globalement un bon intérêt agronomique et une bonne fertilité

Des **réserves en eau du sol qualifiées de moyennes**, plus importantes dans la partie sud du territoire et dans les fonds de vallée

Une **bonne capacité de stockage des sols** renforcée en présence d'espaces boisés et de prairies

Des sols réservoirs de biodiversité (biomasse microbienne, richesse lombricienne) à l'origine de nombreux services écosystémiques

Une **pression liée à l'urbanisation relativement faible**



FAIBLESSES

Des **sols très sensibles à l'érosion**, entraînant des pertes de terre fertile importantes et une **dégradation de la qualité des eaux**

Des pratiques (sols nus, labours profonds ...) rencontrées susceptibles de renforcer la sensibilité des sols à l'érosion et limiter les capacités de stockage de l'eau et du carbone



ENJEUX

- **Amélioration de la connaissance des multiples fonctions des sols**
- **Réduction de la vulnérabilité du territoire face au risque d'érosion des sols en favorisant le développement des pratiques agricoles respectueuses et la mise en place de mesures naturelles de rétention d'eau**
- **Augmentation de la capacité de stockage de carbone dans les sols jusqu'à atteindre la neutralité carbone**



L'agriculture et la transition agr



CHIFFRES-CLÉS

SURFACE ET ASSOLEMENT

- 85%** du territoire consacré à l'agriculture (CLC 2018)
- 106 643 ha** de SAU en 2022 dont :
 - 34%** de surface en herbe
 - 29%** de culture d'hiver
 - 27%** de culture de printemps (RPG 2022)
- 64 ha** de SAU moyenne par exploitation (RPG 2022)

EXPLOITATIONS ET ORIENTATIONS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

- 1901** exploitations avec au moins une parcelle dans le projet de PNR et **740** exploitations qui font **80%** de la SAU (RPG 2022) dont :
 - 19%** avec une orientation technico-économique "céréales"
 - 17%** "polycultures et/ou poly-élevages"
 - 25%** "Élevage" (RGA2020)
- 39%** d'exploitation de 2000 à 2020 (RGA 2020)
- 17%** d'UGB de 2010 à 2020 (RGA 2020) / France -7%
- 19%** des exploitations avec une orientation technico-économique "céréales"
- 17%** "polycultures et/ou poly-élevages"
- 25%** "Élevage" (RGA2020)

Les races anciennes dans le projet de PNR :

- 40%** des exploitants de l'appellation Poule Noire d'Astarac situées dans le périmètre
- 29%** des exploitants de l'appellation Vaches Mirandaise
- 17%** des exploitants de l'appellation Porc Noir de Bigorre

MOYENS HUMAINS ET DEVENIR DES EXPLOITATIONS

- 16%** du volume de travail (ETP) en 10 ans (RGA 2020) / France (-9%)
- 50%** des exploitants en âge de retraite d'ici 10 ans

PRATIQUES AGRICOLES

- 88 tonnes** de matières actives achetées en 2021, et **baisse de 30%** depuis 2014
- 2/3** des communes du futur PNR soumises à la Directive Nitrates
- 31%** des surfaces du projet de PNR en Bio soit **33%** des exploitations (RPG 2022)
- 87%** des prélèvements eau pour l'irrigation soit **27,57 Mm3** (BNPE 2021)
- 19 206 ha** de surface irriguées soit **18%** de la SAU
- 370** préleveurs et **20** collectifs d'irrigants (OUGC 2023)



À RETENIR

- Un territoire qui garde une **vocation agricole** malgré une **déprise amorcée** depuis quelques années qui touche davantage les exploitations familiales et traditionnelles avec de petits ateliers
- Une **orientation majoritairement de polyculture et poly-élevage**, avec une augmentation des exploitations céréalières
- Une **SAU stable**, avec une augmentation de la surface moyenne par exploitation
- Des **petites structures** qui restent majoritaires
- **Toutes les catégories d'élevage en diminution sauf les ovins et caprins en hausse**
- Une **pyramide des âges vieillissante** et une **question de la transmission** des exploitations agricole qui se pose
- Un territoire qui conserve son **identité** : les **races anciennes** relancées grâce à des structures dynamiques et des **stratégies de valorisation**
- Un territoire de **pionniers en termes de pratiques agroécologiques** (agriculture biologique, agroforesterie, agriculture de conservation, ...)
- **Intercultures et sols nus** : un axe de **travail à poursuivre**
- Des **pratiques de fertilisation encadrées** par une Directive Nitrates
- Une **baisse des achats de matières actives** depuis 2014
- **Des exploitants agricoles engagés** dans diverses démarches (GIEE, Ferme Dephy, Programme Life Coteaux Gascons, MAEC, ...) et **accompagnés** par divers acteurs (Chambre d'Agriculture, FCUMA, Coopératives, Association d'éleveurs, AP32, AFAF, Les Bios du Gers, ADASEA32, SAFER, Terres de Liens, Germes, ...)
- Une **prise de conscience sur la transition agro-écologique** qui fait son chemin dans les esprits et des expériences positives à dupliquer



ATOUTS

Un territoire préservé avec une **activité d'élevage encore bien présente** et encore un **fort taux d'herbe** (34%)

Un **modèle agricole** qui reste **diversifié et familial**

Une **identité agricole forte** mise en valeur par certaines productions, races anciennes notamment

Un territoire **précurseur de pratiques** : agroforesterie, agriculture de conservation, agriculture biologique

Un territoire avec un **bon maillage des structures d'accompagnement et économiques**

Des **démarches et collectifs en place** travaillant sur ces questions de **transition agroécologique** : GIEE, Ferme DEPHY, Ferme expérimentale, Diagnostics individuels via les OPA, ...



FAIBLESSES

Un territoire qui subit le contexte général agricole et qui voit son **nombre d'exploitations chuter** et notamment **les élevages**

Les pratiques vertueuses, bien que présentes, restent **encore minoritaires** et des caps sont encore difficiles à passer (exemple : agriculture de conservation)

Une **tendance à l'agrandissement et à la spécialisation** des exploitations

Un **contexte économique** qui pose question sur certaines productions (agriculture biologique par exemple)

Des **crises sanitaires** à répétition qui mettent à mal certaines productions et font reculer l'élevage

Des pratiques et productions (irrigation, élevage à l'herbe) difficilement **remises en question vis à vis du changement climatique**

Une **courbe démographique vieillissante** impliquant un **défi majeur à relever pour la reprise des exploitations**



ENJEUX

- **Maintien d'une activité agricole familiale de polyculture** élevage répondant aux critères de durabilité
- **Maintien de l'élevage herbacé extensif** et donc des surfaces en prairies permanentes
- **Conservation des races anciennes**
- **Facilitation de la transmission des exploitations et l'accès au foncier**
- **Poursuite de la réduction des dépendances des exploitations aux intrants de type engrais et produits phytosanitaires et de la promotion des systèmes résilients**
- **Généralisation des pratiques de couverture permanente des sols**
- **Augmentation de la valeur ajoutée sur le territoire par le déploiement des filières / filières de proximité**
- **Accélération de la transition agroécologique**, essaimage des pratiques et expérimentations

Le patrimoine culturel

CHIFFRES-CLÉS



2 sites paléontologiques d'intérêt international (site de Sansan à Seissan et gisement d'En Péjouan à Simorre) et **2** autres d'intérêt national (gisements de Malartic et Rajégats à Simorre) parmi les sites de l'inventaire du patrimoine géologique du Gers

Près de **20** communes du périmètre du projet ont délivré des gisements des mammifères fossiles

4 piles gallo-romaines (1 inscrite au titre des Monuments Historiques - MH)

Pas moins de **28** sites archéologiques liés à des villas gallo-romaines recensés par la DRAC

7 éléments de mobilier gallo-romain protégés MH (5 classés et 2 inscrits)

7 bastides importantes (Mirande, Barran, Bassoues, Masseube, Seissan, Miélan, Pavie)

66 immeubles protégés MH (57% liés au Moyen-âge et 42% à la période moderne ou contemporaine)

60% des immeubles protégés MH de type religieux et 35% de type défensif et/ou monumental

98 ouvrages de terre fortifiés de type motte répertoriés en Astarac par N. Guinaudeau en 2011

25 pigeonniers recensés en Astarac dans l'ouvrage «Pigeonniers et Hunes du Gers», de Michel Lucien (2018)

512 immeubles ou objets recensés dans l'inventaire du patrimoine vernaculaire de la Conservation Départementale du Gers

2 villes portes classées Grand Site Occitanie (Auch et Marciac) et un Grand site Occitanie qui touche une partie du périmètre du projet (Armagnac, Abbaye et cités)

2 festivals liés à la danse et musique traditionnelle en Astarac (Trad'envie et le Rondeu de Castelnau)

8 écoles primaires proposant une initiation à l'occitan à l'intérieur du périmètre du projet



À RETENIR

- Un **patrimoine culturel riche et varié**, composante essentielle de la mosaïque paysagère de l'Astarac
- Une **identité historique forte** qui prend sa source dans l'antiquité, se forge durant 8 siècles du Comté d'Astarac, et se consolide pendant la période moderne et contemporaine
- Un **patrimoine paléontologique d'exception**, incluant le site de Sansan, l'un des 3 gisements les plus célèbres de la sphère paléontologique mondiale
- Un **patrimoine culturel gallo-romain** lié à l'exploitation agricole et résidentielle des campagnes autour de la civitas d'Auch (villas, piles gallo-romaines, sarcophages, inscriptions...)
- Un maillage préservé des **bastides, castelnaux, sauvetés et hameaux dispersés**, témoignage de l'organisation spatiale médiévale
- Un riche patrimoine associé à la **période médiévale du Comté d'Astarac** (abbayes, églises et chapelles, mobilier religieux, mottes castrales, forteresses...)
- Des éléments de **patrimoine religieux de valeur régionale** pour leur originalité, leur qualité artistique, leur importance historique et leur ancienneté
- Un **patrimoine moderne associé aux domaines ruraux** des grandes familles locales (châteaux, maisons de maître, chartreuses, pigeonniers...)
- Un **important patrimoine bâti lié à l'eau** (moulins, ponts-barrages, puits, canaux, etc), à l'agriculture (cabanes de vigne, séchoirs à tabac), et au commerce (halles, couverts)
- Une architecture liée à l'**habitat traditionnel** fort originale par l'emploi de la **terre crue** et d'une grande diversité des techniques, y compris la **construction en damier** (unique au niveau national, voire mondial)
- Un **patrimoine culturel immatériel** riche (pratiques artisanales et agricoles, traditions festives, gastronomie, musique et chant, contes...)
- Une **langue occitane gasconne et une toponymie** qui témoignent des spécificités de l'Astarac, tout en préservant la mémoire des paysages et des modes de vie du territoire
- Un **Musée de France** (Musée des Beaux-arts de Mirande), un **musée dédié à la culture gasconne** (Musée Paysan d'Emile) et un **musée dédié à la figure de D'Artagnan** (Lupiac)



ATOUTS

Un **patrimoine paléontologique d'intérêt national et international**

Un **potentiel de recherche et de valorisation scientifique lié au patrimoine paléontologique, archéologique et culturel** de l'Astarac

Un **patrimoine bâti et historique riche**, qui pourrait devenir un levier de développement économique, de cohésion et d'attractivité pour le territoire

Existence de **bons exemples de reconversion des éléments de patrimoine en espaces vivants** au service du territoire

Présence du **Pays d'Art et d'histoire du Grand Auch et de deux villes portes labellisées Grand Site Occitanie** (Auch et Marciac)

Des **exemples de patrimoine vernaculaire bien préservés et valorisés**

Des **châteaux susceptibles de contribuer à une image qualitative** du territoire grâce à une valorisation plus opérationnelle (ex. restauration, hébergement, muséographie)

Existence d'une **offre de festivals de musique riche et variée**, y compris des événements liés à la danse et à la musique gasconnes

Présence de **nombreuses manifestations festives et gastronomiques vivantes** (foire de la madeleine, etc.)

Des **associations et des collectivités engagées dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel**

Des **éléments de patrimoine médiéval valorisés**, présentant un potentiel structurant (ex. Donjon de Bassoues, Abbaye de Boulaur, etc.)

Potentiel de valorisation de l'occitan gascon comme source de cohésion, de développement, d'attractivité et d'éducation au territoire



FAIBLESSES

Un **patrimoine paléontologique encore peu connu** des habitants du territoire et insuffisamment valorisé, malgré son grand potentiel

Héritage historique et patrimoine local méconnus et sous-estimés par les habitants du territoire

Un **patrimoine archéologique peu protégé, étudié et valorisé** (ex. villas gallo-romaines, etc.)

Des éléments clés **du patrimoine bâti à l'abandon, se détériorant** au fil du temps

Un **paysage et un habitat traditionnels menacés** avec un taux de vacance en augmentation et parfois des constructions/restaurations non qualitatives

Perte des savoir-faire agricoles et artisanaux (ex. techniques de construction en terre crue)

Difficulté des propriétaires privés et publics à faire face aux enjeux techniques et financiers nécessaires à la préservation et à la restauration des patrimoines

Des associations patrimoniales reposant sur de **petits noyaux de bénévoles et un faible renouvellement** générationnel

Des **aléas météorologiques** de plus en plus fréquents qui dégradent et menacent le patrimoine bâti

Un **manque de stratégies et d'actions collectives** et en réseau pour la préservation et la valorisation des patrimoines

Un **image négative et vieillissante de la culture traditionnelle gasconne** auprès la jeunesse

Une **démographie en baisse** qui met en péril les ressources économiques et humaines nécessaires à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine



ENJEUX

- **Valorisation scientifique et touristique de l'exceptionnelle richesse paléontologique de l'Astarac** en réseau et en lien avec d'autres sites d'intérêt au-delà de l'Astarac
- **Préservation et restauration des éléments les plus emblématiques, remarquables et menacés** du patrimoine de l'Astarac, notamment ceux datant de la période des Comtes d'Astarac
- **Approfondissement, structuration et diffusion des connaissances archéologiques, historiques et patrimoniales** existantes sur l'Astarac
- **Enrichissement des connaissances, préservation et transmission de l'occitan gascon, de la toponymie et du patrimoine immatériel** de l'Astarac
- **Mise en réseau et valorisation du patrimoine culturel de l'Astarac**, en synergie avec les autres composantes de sa mosaïque paysagère (richesses naturelles, agricoles...)
- **Transformation du patrimoine culturel de l'Astarac en un outil de cohésion et développement territorial**
- **Création d'un cadre propice à la protection et à la valorisation du patrimoine** avec la participation des collectivités locales, des propriétaires privés, des associations et des habitants
- **Pérennisation et renouvellement générationnel des associations dédiées au patrimoine culturel** sur le territoire
- **Exploration des approches innovantes pour la restauration et la valorisation du patrimoine** (mécénat, financement croisé, chantiers participatifs, etc.)
- **Développement des synergies entre le projet PNR Astarac, ses villes porte, et d'autres sites d'intérêt** à l'échelle départementale, régionale et transfrontalière (recherche, valorisation, itinérances...)
- **Prévention et adaptation du patrimoine culturel de l'Astarac aux effets du changement climatique et aux aléas météorologiques**
- **Exploration du potentiel de reconversion des sites de patrimoine culturel désaffecté**, en équipements adaptés aux besoins du territoire

Tome 3

Vivre en Astarac aujourd'hui et demain

*Éléments clés pour un premier aperçu
du contenu du tome 3*

Sommaire du Tome 3

- 1 - Habiter l'Astarac aujourd'hui
- 2 - L'économie de l'Astarac
- 3 - L'Astarac, face au réchauffement climatique et à ses conséquences

Habiter l'Astarac aujourd'hui

CHIFFRES-CLÉS



30 % d'habitat isolé

12 bourgs

32 549 habitants en 2021 avec 853 habitants en moins entre 2010 et 2021

21 habitants au km² (Occitanie : 83 hab.km²)

38,1 % de 60 ans et + (26,4 % en France)

18 973 logements en 2020 : 80% de résidences principales, 10 % de logements vacants et 10 % de résidences secondaires en 2020

80 % des communes sans commerce de proximité

6,7 médecins généralistes pour 10 000 hab. (contre 9 pour 10 000 pour le Gers, et 14, 9 pour la France)

35 écoles (1 959 élèves en 2023), **3** collèges et **2** lycées publics (852 élèves en 2023) ; **2** écoles, **1** collège/lycée privés

-6,4 % d'effectifs scolaires entre 2014 et 2023

7 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (100 places d'accueil) et **9** Accueils de loisirs sans Hébergement

7 médiathèques municipales et **20** points de lecture

3 Musées dont 1 Musée de France (Musée des Beaux-arts et des arts décoratifs de Mirande)

31 acteurs associatifs et privés qui proposent enseignement et pratique des arts et 41 qui organisent des événements culturels

Un réseau de voiries secondaire très dense (**58 kms/1000 hab.** pour 16 km/1000 hab. au niveau national)

90,9 % des déplacements domicile-travail se font en voiture

1 ligne de car régulière régionale sur l'axe Auch-Tarbes

1 SCOT et **6** intercommunalités / 6 engagées dans l'élaboration d'un PLUi

16 communes engagées dans des dispositifs de revitalisation (Bourgs-Centre, Petite Ville de Demain, Opération de revitalisation de territoire, Villages d'avenir)





À RETENIR

- Un territoire rural, marqué par un **habitat dispersé aux origines anciennes**
- Des formes urbaines caractérisées par les **maisons paysannes et des formes spécifiques de villages et bourgs** (villages-églises et sauvetés, castelnaux, bastides)
- Des **villages astaracais de très petite taille** (15 à 50 maisons)
- Des **bourgs implantés en vallées le long des voies de communication principales**
- Une **consommation foncière plus marquée dans les bourgs principaux** (Pavie et Mirande) et à l'est du territoire et **dédiée majoritairement au secteur résidentiel**
- Un des territoire les moins peuplés d'Occitanie et de France, en recul démographique depuis 2010
- Un **fort vieillissement de la population** et un déficit des moins de 45 ans
- Des **revenus plus faibles qu'aux échelles départementales et régionales**
- Un **parc de logement dominé par le logement individuel**, en propriété
- Des **logements anciens, de grande taille**, un **manque de logements de petite taille** et une **offre de logement social faible**
- Une **vacance en augmentation** entre 2009 et 2020 et une **construction neuve en recul** depuis 2007
- Un territoire **globalement bien maillé par les services à la population** (enfance, personnes âgées, services au public...) déployés par les intercommunalités fortement engagées, mais des difficultés de recrutement et des services aux personnes âgées en tension
- Une **offre de soins déficitaire**, notamment en matière de médecins
- Une **armature éducative qui se maintient** mais des effectifs scolaires en baisse
- Des **acteurs et initiatives en matière d'éducation au développement durable**
- Un **tissu associatif vivant et dynamique** mais souvent peu professionnalisé
- Un **tissu d'acteurs culturels et une offre variée**, une implication émergente des intercommunalités dans le domaine culturel
- Des **villes-portes (Auch et Marciac) très impliquées dans le champs culturel** avec des acteurs et événements d'envergure nationale
- Une **mobilité majoritairement axée sur la voiture individuelle** avec des politiques et initiatives alternatives qui émergent
- Depuis 2022, les **6 intercommunalités du projet se sont engagées dans l'élaboration de PLUi**

Habiter l'Astarac aujourd'hui



ATOUTS

Des **formes urbaines et un patrimoine bâti riches** qui participent à l'identité territoriale

Des maisons de grande taille, avec utilisation variée de matériaux traditionnels (terre crue, pierre, pan de bois, torchis...) constituant un **potentiel de réhabilitation qualitative et d'évolution des usages**

Un **niveau de formation qui augmente**

Un **début de regain d'attractivité résidentielle** observé en lien avec des prix immobiliers attractifs

Un **SCoT ambitieux en termes d'accueil de population**

Des **intercommunalités engagées dans des politiques en faveur de l'accueil** de populations (habitat/logement, services, etc.)

Des **marchés fonciers et immobiliers plutôt attractifs**

Une **offre correcte de services et d'équipements de proximité**

Une **armature éducative relativement bien maillée et qui se maintient** (écoles, services à l'enfance, etc.) et des intercommunalités engagées sur le sujet

Un **tissu associatif dynamique et de nombreux acteurs et initiatives dans le domaine culturel**

Un **réseau très dense de voiries secondaires**

Des **initiatives émergentes en matière de mobilité**

Peu de problématiques exprimées en matière de circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels

Une **cohérence des outils de planification et une concomitance des démarches d'élaboration** permettant d'assurer la cohérence et l'articulation : 1 SCoT approuvé et 6 intercommunalités / 6 qui se sont engagées dans l'élaboration de PLUi

Une **emprise mesurée de la publicité et de la signalétique**



FAIBLESSES

Vulnérabilité des bâtiments en terre crue et des pratiques de réhabilitations / remaniements non qualitatives

Une **vacance en cœur de village en augmentation** et une dégradation du patrimoine bâti observée

Des **constructions récentes standardisées, des espaces publics peu qualitatifs et trop centrés sur la circulation automobile**

Un **vieillessement de la population**, des **revenus plus faibles** que la moyenne régionale et nationale, une faible représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures

Manque de logements de petite taille (T2/T3) et de logements sociaux

Un **parc de logement caractérisé par son ancienneté et l'inadaptation à certains publics** (jeunes ménages, personnes âgées, etc.)

Une **baisse du nombre d'enfants observée** qui fragilise l'armature éducative

Une **dépendance aux pôles extérieurs** pour les équipements intermédiaires et supérieurs

Une **offre de soins fragile** et un accès au soins pénalisé par la distance et les difficultés de mobilité

Un **tissu associatif qui doit faire face au renouvellement des bénévoles**

Un **manque de coordination et de professionnalisation des acteurs culturels**

L'habitat dispersé, la faible densité de populations, complexifient la mise en place de solutions alternatives à la voiture individuelle

Une seule ligne de transport collectif

Une **faible culture de l'aménagement durable** et encore peu de projets exemplaires sur le territoire

Une **signalétique vieillissante et pas de stratégie coordonnée** à ce jour sur la publicité, des points d'amélioration identifiés

Un territoire confronté à **plusieurs risques : inondation, retrait/gonflement d'argile, érosion des sols, etc.**



ENJEUX

- **Préservation de la qualité du patrimoine bâti et des formes urbaines**, en favorisant les démarches de rénovation et transformations qualitatives et la transmission des savoir-faire liés au patrimoine et à l'utilisation des matériaux traditionnels (terre crue, bois, etc.)
- **Revitalisation des centres historiques des bourgs et réinvestissement des noyaux villageois**
- **Renforcement de l'attractivité résidentielle du territoire, notamment vis-à-vis des jeunes actifs et des familles** ; Accueil de nouveaux habitants, augmentation du nombre d'habitants de moins de 45 ans et d'enfants et jeunes.
- **Réhabilitation du parc de logements anciens, lutte contre la précarité énergétique, diversification et adaptation de l'offre** d'habitat aux évolutions socio-démographiques et aux modes de vie
- **Maintien d'une offre commerciale de proximité, diversifiée et durable** notamment dans les bourgs structurants du territoire mais aussi les villages où dernier commerce présent, maintien des marchés de plein-vent et expérimentation d'offres itinérantes
- **Renforcement de l'offre de soins sur le territoire** (médecins, paramédicaux, mobilité pour accéder aux soins, etc.), développement de l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé
- **Accompagnement du vieillissement de la population** : consolidation de l'offre d'accompagnement des personnes âgées, lien social et services de proximité, offres de logement et de mobilité adaptées, etc.
- **Maintien de l'armature éducative** (écoles, péri et extra-scolaire), **renforcement de l'offre petite enfance** sur certains espaces moins couverts et **développement d'une offre en faveur des jeunes**, renforcement de l'offre d'éducation au développement durable et de l'attractivité du maillage éducatif, etc.
- **Développement d'offres de mobilité alternatives** et accompagnement des initiatives émergentes
- **Consolidation du tissu associatif** (maintien et renouvellement générationnel), **pérennisation et structuration de l'offre culturelle**
- **Articulation et cohérence des démarches d'aménagement** (PLUi, SCoT, charte PNR)
- **Mise en place d'une stratégie coordonnée de gestion de la publicité et de la signalétique**
- **Développement d'une culture commune de l'aménagement durable** : prise en compte des enjeux de sobriété foncière, de développement durable et d'adaptation au changement climatique, renforcement de l'outillage du territoire et de la capacité à porter des projets opérationnels complexes

L'économie de l'Astarac

CHIFFRES-CLÉS



13 950 actifs, avec un taux d'activité à 75% qui progresse

Un taux de chômage assez faible : **9,9%** selon l'INSEE, contre 13,9% au niveau régional

9 121 emplois sur place

16,7% d'emplois agricoles (3,6% en Occitanie)

70,6 % d'emplois du secteur résidentiel (services, commerces, etc.), en augmentation

Entre 2009 et 2020, diminution de l'emploi agricole **(-20%)**, industriel **(-14,2%)** et construction **(-26%)**

Un salaire horaire net moyen de **13,43 €** (15,06 € en Occitanie)

AU NIVEAU DES FILIÈRES AGRICOLES

1 abattoir multi-espèce à Auch (bovin, ovin, caprin)

1 atelier de transformation collectif à Seissan

22 abattoirs agréés de volailles

47 salles d'abattage agréées à la ferme

AU NIVEAU TOURISTIQUE

6 offices de tourisme

79 emplois touristiques salariés seulement dans les trois communautés de communes de l'Astarac en 2019

50 exploitations agricoles engagées en agrotourisme

AU NIVEAU DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

43 entreprises de la filière bois, dont 3 scieries sur le territoire

12 chaufferies

environ **49 000 m³** prélevé annuellement (par rapport à une production annuelle estimée de 180 000 m³)

AU NIVEAU DE LA FILIÈRE TERRE-CRUE ET ÉCOMATÉRIAUX

1 formation diplômante Ouvrier Professionnel en Restauration du patrimoine portée par le CAUE avec 1 chantier école sur le territoire

1 inventaire des acteurs de la terre crue réalisé en 2024

0 carrière en activité sur le territoire





À RETENIR

- Un territoire aux **activités économiques diversifiées** avec une **forte représentation des activités productives** (agriculture, industrie, bâtiment, etc.) par rapport à la moyenne régionale
- Une situation économique mitigée, avec un **nombre d'emploi qui a reculé au cours des dernières années** notamment pour les secteurs productifs (agriculture, industrie mais aussi construction)
- Un **tissu économique qui tend à se tertiariser**, avec une hausse des services et une diminution des activités productives, à l'instar des tendances nationales.
- Une **tendance à l'augmentation du nombre d'employés, de professions intermédiaires et supérieures, d'artisans et de commerçants**, parallèlement à une **diminution des actifs agricoles et ouvriers**, mais les **professions intermédiaires et les cadres restent peu nombreux** par rapport à la tendance régionale
- Des **niveaux de salaires inférieurs aux tendances régionale et nationale**

AU NIVEAU DES FILIÈRES AGRICOLES

- Un **chiffre d'affaires des filières agricoles qui repose en majorité sur la production végétale**, avec **4 structures coopératives locales** : Vivadour, Val de Gascogne, Gersycoop, Grain d'Oc.
- Des **filières animales diversifiées** avec une place importante des **activités avicoles** (volailles et œufs) et **viande** (bovin majoritairement)
- Une **filière viande dépendante des outils de transformation et des acteurs de l'aval** ; des associations de producteurs permettant la mise en place de démarches de valorisation (abattoir multi-espèces d'Auch, Gers Bœuf, Cuma transformation, ADEL 32, POC 32, Fédération de la Mirandaise, Poule Noire d'Astarac Bigorre, Porc Noir De Bigorre, Syndicat caprin du Gers...)
- Une **activité lait** (bovine, ovine, caprine) plus **à la marge** et souvent structurée en circuits courts
- Une **filière porcine** dominée par la production de **porcs Noir de Bigorre**
- Des **filières ovines et caprines en augmentation** et une **filière apicole en structuration**
- Le **contexte actuel de déprise agricole et plus particulièrement sur les ateliers élevages** peut à terme modifier l'équilibre des filières en donnant encore plus de poids à la filière végétale
- Un **essor de l'agriculture biologique** sur ces 10 dernières années mais **qui connaît actuellement une crise économique**
- Une **identité territoriale liée à l'agriculture** : mosaïque paysagère, prairies avec élevage sur les coteaux et fermes équerres, Un berceau des races anciennes

AU NIVEAU TOURISTIQUE

- Une économie touristique du territoire qui reste **modeste avec une fréquentation limitée et ciblée sur quelques sites ou événements**, ainsi qu'un très **faible nombre d'emplois directs**
- Mais **des atouts réels pour une valorisation touristique** et le développement d'une économie touristique **fondée sur les valeurs de l'écotourisme** : une offre de **sites et d'espaces naturels** ; une offre importante de **sentiers de randonnées** ; une riche **mosaïque paysagère**, parsemée des **points de vue remarquables**, avec les Pyrénées en toile de fond ; un **patrimoine paléontologique** de renommée internationale ; une **identité historique** et patrimoniale forte ; des **routes historiques et des chemins ruraux** ; une **offre de festivals** de musique riche et diversifiée ; un **tissu associatif local engagé dans la protection et la valorisation du patrimoine** ; un **patrimoine immatériel** restant à valoriser (pratiques liées à l'occitan gascon, la toponymie, savoir-faire, contes et légendes...)

AU NIVEAU DES FILIÈRES DE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES (forêt-bois, terre crue et écomatériaux)

- Le **développement de la filière forêt-bois peut représenter une opportunité** dans les prochaines années, avec la présence d'entreprises de transformation et notamment de 3 scieries locales mais il y a un **enjeu important de mobilisation organisée de la ressource et de gestion durable** des espaces forestiers
- Le territoire souffre d'un **déficit d'entreprises d'exploitation**, ce qui renforce sa vulnérabilité par rapport à des opérateurs extérieurs, et se caractérise par une forêt majoritairement privée et morcelée.
- Un **écosystème d'acteurs autour de la terre crue** et des écomatériaux, et de la construction durable, de **nombreuses initiatives et l'émergence d'une dynamique collective** à consolider afin de structurer cette filière émergente.
- La **présence de l'ensemble des systèmes constructifs en « terre crue »** fait de l'Astarac un espace original et unique en Région Occitanie (tant sur le plan de l'architecture que du paysage rural)

L'économie de l'Astarac



ATOUTS

Des **activités économiques diversifiées**

Des **opportunités pour créer des activités et filières de valorisation des ressources territoriales** (nouvelles filières agricoles, tourisme, écomatériaux, etc.)

Un **taux d'activité en hausse et un taux de chômage assez faible**, en diminution sur les dernières années

Sur une période récente, une **tendance à la hausse pour la création d'établissements**

AU NIVEAU DES FILIÈRES AGRICOLES

Un territoire avec des **productions diversifiées réparties entre filières végétales et animales** et une agriculture composante essentielle de l'identité territoriale

Une **filière avicole** associée à l'image du Gers et qui représente un **poids économique important**

Des opérateurs économiques, des associations de producteurs, des outils de transformation, permettant de **structurer les filières pour la valorisation**

Des opportunités : des filières ovine et caprine en augmentation et une filière apicole en structuration ; le développement des activités d'agritourisme ; l'augmentation de la valorisation locale ou à proximité des productions ; etc.

AU NIVEAU DU TOURISME

Des **atouts réels pour une valorisation touristique et le développement d'une économie touristique fondée sur les valeurs de l'écotourisme** : sites et d'espaces naturels ; paysages ; patrimoine paléontologique de renommée internationale ; identité historique et patrimoniale forte ; patrimoine immatériel, etc.

AU NIVEAU DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Un **potentiel de ressource** en termes de quantité et qualité

Des **débouchés variés** possibles sur le territoire ou à proximité

Des **formations existantes sur le territoire** (agricoles, environnement, gestion forestière, charpentier et menuisier)

FILIÈRE TERRE CRUE ET ÉCOMATÉRIAUX

Une **ressource en terre crue disponible sur le territoire**, également d'écomatériaux (paille, bois...)

Des **matériaux bas carbone, sains, aux qualités techniques fortes**, qui répondent aux enjeux climatiques et connaissent un regain d'intérêt

Un **patrimoine bâti en terre crue et matériaux traditionnels** important, où toutes les techniques de mise en œuvre de la terre crue sont représentées

Une **offre en formations spécialisées sur le territoire**



ENJEUX

- **Accompagnement des mutations économiques** liées notamment aux difficultés rencontrées par les secteurs productifs très présents historiquement et encore aujourd'hui (agriculture principalement mais aussi bâtiment, industrie, etc.) et à la tertiarisation des activités
- **Renforcement de l'attractivité territoriale**, fondamentale pour attirer des compétences, répondre aux besoins des entreprises en place, renouveler les générations d'actifs, et développer de nouvelles dynamiques économiques
- **Développement de nouveaux projets de valorisation des ressources locales** dans le respect du cadre environnemental et paysager.
- **Accompagnement des entreprises dans les transitions** environnementales, sociales et économiques à engager et à la **prise en compte du changement climatique** dans l'évolution de leurs activités

- **Renforcement des fonctions résidentielles du territoire**, condition de dynamisme de l'économie présentielle, générant de la création d'emplois, à travers les activités de construction mais également les services et les commerces.

AU NIVEAU DES FILIÈRES AGRICOLES

- **Renforcement de la valeur ajoutée pour les exploitations agricoles et notamment celle en élevage** pour assurer un maintien d'une mosaïque paysagère de qualité avec les enjeux qui y sont liées (biodiversité, sol, eau) ; **développement de filières à forte valeur ajoutée** avec des productions misant sur des pratiques favorables à la mosaïque paysagère et adaptées au changement climatique ; **renouvellement des générations agricoles**, en soutenant les transmissions et l'accueil de nouveaux agriculteurs



FAIBLESSES

Des **secteurs d'activité en forte mutation, notamment le secteur agricole** confronté à des difficultés économiques

Un **nombre d'emplois en diminution ces dernières années**, notamment dans l'agriculture et l'industrie,

Des **problématiques de recrutement et d'accès aux compétences**

Une **faible attractivité territoriale** qui impacte la dynamique économique

AU NIVEAU DES FILIÈRES AGRICOLES

Une **déprise agricole qui fragilise l'agriculture et notamment la filière animale** (disparition des exploitations d'élevage, peu de repreneurs, crises sanitaires, difficultés économiques, ...)

Un **besoin d'augmenter la valorisation des productions** que ce soit au niveau des filières végétales ou animales

Des menaces : la fragilisation de l'activité élevage avec des conséquences sur la mosaïque paysagère avec la disparition des prairies et des impacts sur la biodiversité, l'accentuation de l'érosion, dégradation de la qualité de l'eau, ...

AU NIVEAU DU TOURISME

Une **offre d'hébergement touristique limitée et une offre d'infrastructures et services touristiques insuffisante** (transport, restauration, prestataires d'activités, etc.).

Une **offre de médiation des patrimoines faible**, peu professionnalisée

AU NIVEAU DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Un **déficit de valorisation et l'absence de filière locale** cohérente, diversifiée et structurée

Un **manque de culture forestière**, entraînant des pratiques ne favorisant pas les produits de qualité

Une **forte demande en bois énergie** entraînant des coupes importantes par des opérateurs extérieurs non sensibilisés

Un **manque d'attractivité des métiers et une perte de compétences et de savoir-faire**

Des **problèmes d'accessibilité** à cause du morcellement privé et une **difficulté de mobiliser les propriétaires privés**

FILIÈRE TERRE CRUE ET ÉCOMATÉRIAUX

Une **filière terre crue pas encore structurée**, malgré des initiatives émergentes

Des **freins règlementaires persistants**, cautionnant les possibilités d'assurance et de garantie décennale

Des **matériaux souffrant encore d'une méconnaissance générale et d'une image peu valorisante** socialement

Un **coût important de mise en œuvre** de la terre crue (temps travail)

Une **dégradation et disparition du patrimoine bâti en terre crue**

Le **risque d'une perte des savoir-faire et d'une disparition d'acteurs** en corrélation avec les difficultés de transmission/reprise des entreprises ou des difficultés économiques

AU NIVEAU DU TOURISME

- **Développement, qualification et mise en réseau de l'offre touristique** (sites et équipements culturels, naturels et paléontologiques, itinérances, sports de pleine nature, agrotourisme, etc.) ; **structuration et renforcement des stratégies locales de développement touristique ; renforcement de l'attractivité touristique de l'Astarac au sein de la destination Gers**, grâce à une stratégie de marketing s'appuyant sur ses richesses patrimoniales, l'écotourisme et le label Parc naturel régional

AU NIVEAU DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

- **Accompagnement des propriétaires pour renforcer les pratiques de gestion de la forêt et les orienter vers une gestion durable et multifonctionnelle ; structuration d'une filière**

bois locale dans le cadre d'une gestion durable et multifonctionnelle ; accompagnement et structuration de la filière bois-énergie afin d'éviter les pratiques abusives et favoriser l'utilisation de ressources locales gérées durablement et dans le respect des différents usages de la forêt

AU NIVEAU DE LA FILIÈRE TERRE CRUE ET ÉCOMATÉRIAUX

Accompagnement de l'émergence et de la structuration d'une filière terre crue et écomatériaux sur le territoire en lien avec les territoires voisins ; **sensibilisation auprès de tous les publics sur les qualités des écomatériaux et sur la valeur patrimoniale du bâti en terre crue ; favoriser l'accès aux ressources locales ; accompagnement de la transmission des savoir-faire et formation des professionnels**

L'Astarac, face au réchauffement

Consommation énergétique et production d'



À RETENIR

- Une **consommation d'énergie qui tend à baisser entre 2013 et 2021**, mais pas suffisamment pour atteindre les objectifs nationaux
- Le **territoire est fortement dépendant aux produits pétroliers**, particulièrement pour les secteurs du transport et de l'agriculture
- Les **secteurs d'activités les plus consommateurs sont le résidentiel et le transport routier**
- Une **facture énergétique en forte hausse depuis 2016** en lien avec l'augmentation du prix des produits pétroliers et du bois
- Une **importante précarité énergétique des logements** (logements anciens et de grande taille)
- Une **production d'énergie renouvelable couvrant 1/4 des besoins en 2021 et en forte augmentation depuis 2017**
- La **filière bois domestique représente encore plus de la 1/2 de la production d'énergie renouvelable en 2021**, mais cette part a beaucoup diminué (80% en 2013), la dynamique de production étant actuellement portée par le photovoltaïque
- Des **objectifs nationaux en voie d'atteinte** si le rythme d'ENR observé se poursuit, des efforts restent à faire sur la sobriété

CHIFFRES-CLÉS



737 Gwh de consommation énergétique en 2021
- 6% de la consommation d'énergie entre 2013 et 2021
53% des besoins énergétiques couverts par les produits pétroliers en 2021
2/3 de la consommation d'énergie pour l'habitat et le transport
+17,2% pour la facture énergétique entre 2016 et 2019
181 Gwh de production d'énergie renouvelable en 2021
+23,2% d'ENR entre 2017 et 2021
24,7% des besoins énergétiques couverts par les ENR en 2021
56% des ENR liées au bois



ATOUS

Un **réel potentiel pour les énergies renouvelables sur l'Astarac** : des toitures de taille importantes (solaire), fort ensoleillement, des ressources forestières (bois énergie) et agricoles (méthanisation)

Quelques **initiatives citoyennes et de collectivités pour développer les énergies renouvelables**



FAIBLESSES

Un **engagement vers la sobriété énergétique à renforcer**

Des **connaissances collectives et une sensibilisation de tous les acteurs sur les différentes filières ENR insuffisante**

Des **ressources limitées, à préserver** : multifonctionnalité des forêts et arbres hors forêt, un foncier agricole à vocation nourricière, de l'eau et des sols déjà fragilisés, des paysages de qualité

De **nombreux projets opportunistes émergent, sans cohérence et sans valeur ajoutée** pour le territoire

Multiplication de projets à impacts sur l'environnement et les ressources : méthaniseurs à large zone d'approvisionnement et impacts sur les cultures et l'eau, photovoltaïque dans les zones à enjeu biodiversité et paysages

Un **manque de stratégie et d'objectifs** clairement énoncés et partagés entre les acteurs du territoire

Menaces : l'Astarac, un **eldorado des énergies renouvelables pour les investisseurs au détriment des ressources locales, de l'environnement et des habitants**

climatique et à ses conséquences

énergies renouvelables



ENJEUX

La construction d'une véritable politique énergétique sur l'Astarac, basée sur :

- La sobriété énergétique
- La gestion patrimoniale des ressources à disposition (bois, soleil, agriculture) dans la production d'énergies renouvelables
- Des projets respectueux de la biodiversité et des paysages
- Des projets qui profitent prioritairement au territoire et ses habitants,
- La sensibilisation des habitants et des acteurs du territoire aux énergies renouvelables et à la réduction des consommations
- La diversification raisonnée des activités agricoles pour produire des énergies renouvelables (méthanisation, solaire, bois, énergie) pour une source de revenus complémentaires à une activité qui doit rester avant tout agricole

Les Gaz à Effet de Serre



À RETENIR

- Une **empreinte carbone élevée en Astarac par rapport aux niveaux régional et national**
- Des **émissions de GES en diminution régulière depuis 2013**
- Une **contribution majoritaire du secteur agricole à la production de GES** qui se traduit aussi par un profil spécifique de polluants (1/3 NO₂, 1/3 CO₂ et 1/3 CH₄) et des émissions de GES d'origine énergétique plus faibles
- Les **sols cultivés**, de par la surface qu'ils couvrent en Astarac, sont la **principale source de stockage de carbone**, les sols forestiers se placent au 2nd rang
- Un **flux de carbone positif**, essentiellement porté par la forêt
- Un **bilan carbone encore loin de la neutralité attendue pour 2050**

CHIFFRES-CLÉS



Empreinte carbone moyenne par habitant **11,2tCO₂eq** (4,8tCO₂eq en Occitanie)

-13,9% de GES entre 2013 et 2021

71% des GES sont liés au secteur agricole

32% de GES d'origine énergétique (68% en Occitanie)

81% du stockage carbone dans le réservoir sol

+168ktCO₂eq de carbone stocké entre 2012 et 2018



ATOUTS

Des **émissions de GES en diminution et un flux de carbone positif**

De l'**agro-foresterie présente** sur le territoire et une **charte forestière en élaboration**

Un **potentiel de stockage carbone important dans les sols agricoles et forestiers**, à développer

Des **initiatives pour développer la mobilité alternative**



FAIBLESSES

Des **émissions de polluants atmosphériques importantes**

Une **dépendance du territoire aux produits pétroliers**

Poids de l'agriculture dans les émissions de GES

Une **dépendance forte à la voiture**, avec un parc automobile plutôt ancien

Des **pressions sur la ressource forestière**

Une **érosion et un lessivage des sols altérant leur capacité de stockage**



ENJEUX

Développer une stratégie carbone reposant sur l'agriculture et la forêt :

- Mettre en œuvre des actions pour développer la séquestration carbone dans les sols
- Développer une gestion forestière équilibrée entre croissance forestière et prélèvement pour le bois d'œuvre et énergie
- Développer des partenariats compensation carbone avec les territoires urbains voisins

Vulnérabilité du territoire au changement climatique

CHIFFRES-CLÉS



À RETENIR

- Des **effets du réchauffement climatiques déjà à l'œuvre** : net réchauffement depuis les années 1960, augmentation du nombre de journées chaudes, recul du nombre de jours de gel, variabilité interannuelle et saisonnière des pluies, stock nival en diminution dans les Pyrénées
- Des **aléas naturels dominés par les sécheresses et les inondations/coulées de boues**
- Des **projections climatiques 2050 renforçant les tendances actuelles observées**, particulièrement sur l'occurrence de températures élevées, de sécheresses, de pluies torrentielles, de baisse du stock nival, d'assecs des cours d'eau, de coulées de boues et du phénomène de retrait/gonflement des argiles
- Une **vulnérabilité du territoire** qui va se renforcer pour :
 - La ressource en eau en quantité et qualité
 - Les activités agricoles, avec des impacts sur les rendements, les cheptels et une complexification de la gestion des pratiques
 - La forêt, avec une accentuation des dépérissements en lien avec le stress hydrique et une multiplication des pathogènes et ravageurs
 - La population particulièrement fragilisée par son vieillissement qui accentue les risques de mortalité et morbidité relatifs aux fortes chaleurs
 - Le cadre de vie : dommages aux bâtiments et infrastructures, augmentation des consommations énergétiques en été

ÉVOLUTION RÉCENTE DU CLIMAT

+1,5°C sur la période 1959-2009

+25 jours où la température maximale est supérieure à 25°C sur 1959-2009

Près de **50%** des vagues de chaleur entre 1959 et 2021 ont été observées après 2010

-10 jours de gel entre 1961 et 2010

89% des vagues de froid observées avant 1989

ÉVOLUTION 2050

+2,1°C pour la température moyenne estivale

22 jours de nuits chaudes (>20°C) contre 5 actuellement

132 jours avec sol sec contre 97 actuellement

Avancement de **9** jours de la reprise de végétation

16 jours de gel contre 34 actuellement



ATOUTS

Une **prise de conscience amorcée autour de la ressource en eau** de la part des acteurs et des habitants

Des **forêt et arbres hors forêt avec un patrimoine génétique résilient**, sur lequel s'appuyer pour renouveler les arbres de demain

Des **démarches engagées en matière de transition agroécologique**

Des **démarches PLUI sur tout le territoire**

Un **renforcement du lien social et des solidarités de proximité**

Un **contexte favorable au développement d'actions innovantes et d'expérimentations**



FAIBLESSES

Une **ressource en eau déjà sous pression en quantité et qualité**, dans un cadre de partage de l'eau entre métropole toulousaine et territoire rural

Un **secteur agricole en difficulté économique et sociale**

Une **population fragile au regard de son vieillissement, aggravée par d'autres facteurs** (isolement, revenus, accès aux soins, conditions de logement...)

Des aléas qui se renforcent (sécheresse, coulées de boues, retrait/gonflement argiles...)



ENJEUX

- L'atténuation et l'adaptation au changement climatique comme priorités du territoire
- Une vision partagée et fédératrice à construire, sortant des clivages individuels et sectoriels
- Des réponses au changement climatique à équilibrer entre le court terme (mandat électoral, réponse immédiate à une pression) et plus long terme (engagement structurant dans une vision prospective territoriale)

Notes



Syndicat mixte de préfiguration
du Parc naturel régional de l'Astarac

1 Place Carnot 32260 Seissan
Tél. 05 62 05 40 58 - Tél. 06 75 56 80 52
contact@projet-astarac.fr - www.projet-astarac.fr

